



VISITE HISTORIQUE DU CMGA FRANCAIS EN MAURITANIE

Le Général d'armée Jean-Louis GEORGELIN, Chef d'Etat-major Général des Armées Françaises, a effectué une visite de travail dans notre pays du 10 au 12 octobre 2009, dont le cadre du renforcement de la coopération militaire dans le domaine de la sécurité et de la formation notamment.



Arrivé le 10, au soir, à la tête d'une importante délégation, le Général GEORGELIN a été accueilli à sa descente d'avion par le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National. Le tapis rouge lui a été déroulé à cette occasion.

Durant son séjour, le CEMGA, a eu des discussions avec les responsables militaires mauritaniens dans le cadre du renforcement de la coopération militaire dans le domaine de la sécurité et de la formation notamment. Il a visité ensuite rendu dans la cité historique de Chinguitty et la garnison d'Atar.

Rencontre avec les autorités militaires nationales

Le général Jean-Louis GEORGELIN a été reçu en audience par le ministre de la Défense nationale, M. Hamady Ould Hamady dans la matinée du 11 octobre. L'entrevue a porté sur l'examen des relations de la coopération bilatérale et s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, le colonel N'Diaga Dieng, des directeurs des Relations Extérieures et du Bureau de Coordination au même ministère ainsi que des membres de la délégation française et d'une délégation militaire mauritanienne d'accompagnement.

L'ambassadeur de France en

Mauritanie, SEM. Michel Vandepoorter ainsi que l'attaché de Défense Naval et de l'Air de l'ambassade de France y ont également assistée.

Au cours de la même journée, le responsable français s'est rendu à l'EMN où il a été accueilli par une prise d'armes. Après avoir effectué la revue des troupes en compagnie du Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed et de son adjoint, le Colonel Mohamed Ould Mohamed Znagui, l'hôte de marque a salué l'ensemble des chefs de bureaux et des directeurs de l'EMN.

Il a enfin été conduit dans le bureau du CEMN, où ont eu lieu des échanges d'idées dans une ambiance courtoise et fraternelle.

Visite de la cité historique de Chinguitty et de la garnison d'Atar

Le Général français et son homologue mauritanien se sont rendus ensemble le lendemain à Chinguitty dans la wilaya de l'Adrar. Le maire de la commune, M. Mohamed Ould Amara a remis la clef de la ville à son hôte français et a discerné aux deux Chef d'Etat-major l'attestation de citoyen d'honneur de la ville. Dans son mot

de bienvenue, le premier magistrat de la ville a souligné que Chinguitty est considéré comme étant la 7ème capitale islamique tout en rappelant l'attachement des mauritaniens aux principes de l'Islam qui prône les valeurs de tolérance et rejette la violence et l'extrémisme.

Les invités ont visité de hauts lieux de la mémoire nationale : la bibliothèque Ehel Habott, créée au XVIIIe siècle, qui renferme des manuscrits exceptionnels portant sur des connaissances aussi diverses que le hadith, le figh (théologie), la sira (vie du prophète, PSL), la médecine, l'astronomie, l'histoire, les mathématiques, la littérature..., et le musée, qui retrace les différentes étapes historiques de la société mauritanienne.

Ils se sont ensuite rendus à la garnison d'Atar où une réunion avec les officiers a eu lieu à l'EMIA. Le Général français a ensuite visité les PC des autres formations d'Atar ainsi que des unités déployées sur le terrain avant d'aller se recueillir sur les tombes de ses ressortissants dans l'ancien cimetière français.





Coopération Franco-mauritanienne

La République Islamique de Mauritanie et la République Française ont décidé d'unir leurs efforts pour renforcer leurs politiques sécuritaires.

Rencontre d'expert sur la sécurité

Une rencontre d'experts en matière de sécurité des deux pays, consacrée à la lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine et le trafic de la drogue s'est tenue, les 3 et 4 octobre 2009 au palais des congrès de Nouakchott. La délégation mauritanienne était composée du Ministre de la Défense Nationale, M. Hammadi Ould Hammadi, de son homologue de l'Intérieur, M.

Mohamed Ould Boïlil et des généraux Félix Négri et Ahmed Bekrine, respectivement chefs des états-majors de la Garde et de la Gendarmerie nationales, ainsi que du commissaire Directeur Général de la Sûreté Nationale. La délégation française était, elle, conduite par l'ambassadeur de France en Mauritanie M. Michel Vanderpoorter avec, à ses côtés, le général Olivier Paulus commandant les forces françaises du Cap-vert.

Un Bâtiment de la Marine Française fait escale au port autonome de Nouakchott

Le *Sirocco*, un bâtiment de transport de chalands de débarquement de la

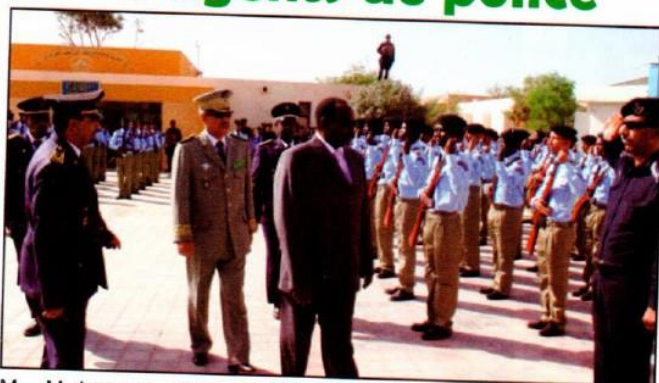
Marine française, a mouillé l'ancre, du 26 au 28 octobre courant, dans la rade du Port autonome de Nouakchott.

Don de véhicules 4x4

Un important lot de véhicules tout terrain a été octroyé par la coopération française à l'EMN. Ces véhicules sont destinés à renforcer les capacités de mobilité de nos Forces.

La cérémonie de remise s'est déroulée le 22 octobre entre le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National et le Général Olivier Paulus commandant les forces françaises du Cap-vert.

Sortie d'une promotion d'agents de police



M. Mohamed Ould Boïlil, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a présidé, le 25 octobre 2009, la cérémonie de sortie de la 39ème promotion d'agents de la Police Nationale. Le Ministre a souligné, à cette occasion, le souci du président de la république, M. Mohamed Ould Abdel Aziz d'édifier une police forte dans un Etat de droit

et de respect des libertés individuelles et collectives. La nouvelle promotion, composée de 600 agents, a été baptisée "promotion commissaire feu Mohamed Salem Ould Sidi Ghallah", tombé sur le champ d'honneur le 7 avril 2008 au cours d'un affrontement avec une bande terroriste.

Une pensée pieuse pour tous nos martyrs

14 septembre 2008. Une année s'est écoulée depuis l'attaque ignoble de Tourine qui a vu onze de nos valeureux militaires et leur guide civil se faire sauvagement assassiner. Ce douloureux anniversaire nous donne l'occasion de nous remémorer le sacrifice suprême de tous nos martyrs, tombés pour la défense de la Patrie, louer leur courage, nous solidariser avec leurs familles et avoir une pensée pieuse pour le repos de leurs âmes. Qu'Allah les agrée dans son vaste paradis. Amen.





Le CEMN reçoit l'attaché militaire de l'Allemagne

Le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National a reçu, dans la journée du 13 septembre 2009, l'attaché de Défense de l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne dans notre pays. Ont assisté à cette audience, le colonel Mohamed Ould Moghdad directeur des relations extérieures du MDN et le lieutenant-colonel Hassen Ould Maguett, adjoint au chef du 3^{ème} Bureau de l'EMN.

La DIRAIR célèbre son anniversaire

La Direction de l'Air a célébré, le 1^{er} octobre, le 47^{ème} anniversaire de sa création. C'est en effet au même jour, en 1962, que le premier noyau du Groupement Aérien de la République Islamique de Mauritanie (GARIM)- ancêtre de la Dirair- vit le jour.

Cette commémoration a coïncidé avec le démarrage des travaux de réfection du tarmac de la base aérienne de Nouakchott. Cette réhabilitation rentre dans le cadre des efforts consentis par le commandement pour le renforcement et l'amélioration des infrastructures militaires et la remise aux normes des installations aéroportuaires.

Les deux événements ont été parrainés par le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, entouré d'un parterre d'officiers de tous les corps.

Passations de commandement



Suite au changement de commandements à la 5^{ème}, à la 4^{ème}, à la 3^{ème} Région Militaire et au 2^{ème} Bataillon Commando, des cérémonies de passation de commandement ont été organisées début octobre dans ces différentes formations respectives.

Les cérémonies des trois régions militaires ont été présidées par le Colonel Mohamed Ould Mohamed Z'Nagui, Chef d'Etat-major National adjoint. Celle du 2^{ème} BC s'est déroulée sous la supervision du colonel Mohamed Lemine Ould Mohamed, chef du 3^{ème} Bureau de l'EMN.

Décoration de l'ancien Attaché de Défense sénégalais



Le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, a décoré l'Attaché de Défense de la République du Sénégal en Mauritanie, le Colonel POUYE de la médaille de chevalier de l'ordre du mérite national.

La distinction lui a été remise au cours d'un dîner offert en son honneur. Elle vient sanctionner un séjour de deux années dans notre pays ponctué de bons et loyaux services.





Activités du MDN

Visite des Etats major des Forces armées

9 septembre 2009. Le ministre de la Défense Nationale (MDN), Monsieur Hamady Ould Hamady a effectué une visite de prise de contact à l'Etat-major National (EMN).

Il a été accueilli au portail de l'EMN par le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, entouré de son staff.

Après avoir passé en revue les troupes venues lui rendre les honneurs, le MDN a assisté à une présentation succincte de l'EMN, de son organisation et de ses missions.

Le ministre était accompagné au cours de sa visite par les colonels N'Diaga Dieng et Mohamed Ould Moghdad, respectivement Secrétaire Général et directeur des relations extérieures du MDN.

13 septembre 2009. Le MDN, Monsieur Hamady Ould Hamady s'est rendu à l'Etat-major de la Gendarmerie Nationale pour une visite similaire. Accueilli par le Chef



d'Etat-major de la Gendarmerie Nationale, le Général Ahmed Ould Bekrine, le ministre a assisté, après la traditionnelle revue des troupes, à une cérémonie de levée des couleurs

au son de l'hymne National. Il a, par la suite, suivi un exposé détaillant les différentes structures du corps de la gendarmerie, présenté par le chef du Bureau des Ressources Humaines.

Le MDN accorde une audience aux ambassadeurs d'Espagne et de France



Le MDN a reçu dans son bureau le 17 septembre 2009, SEM Alenso Descolar Mazarido, ambassadeur du Royaume d'Espagne dans notre pays. L'entretien, qui a porté sur la coopération bilatérale, s'est déroulé en présence de l'Attaché de Défense Naval et de l'Air

d'Espagne à Nouakchott et le Colonel Mohamed Ould Moghdad directeur des relations extérieures du MDN.

Le MDN a reçu le 24 septembre 2009, SEM Michel Vanderpoorter l'ambassadeur de France accrédité dans notre pays.



L'audience s'est déroulée en présence de l'attaché de Défense Naval et de l'Air français, du Secrétaire Général du MDN, le colonel N'Diaga Dieng ainsi que du directeur des relations extérieures du même ministère, le Colonel Mohamed Ould Moghdad.





Mauritanie-Otan: Reprise de la coopération

L'Otan et la Mauritanie ont repris leur coopération en matière de sécurité dans le cadre du Dialogue méditerranéen. Ce forum, lancé en 1994 dans le but de renforcer la sécurité régionale, réunit l'ensemble des Etats du pourtour méditerranéen plus la Mauritanie.

Le CEMN invité au Portugal

Le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, s'est rendu à Lisbonne, sur invitation de son homologue portugais, le Général Luis Valença Pintô, pour prendre part à la première réunion des chefs d'état-major des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense qui s'est tenue du 15 au 16 octobre 2009.

Au cours des deux jours de discussions, les discussions ont eu pour cadre le renforcement de la coopération par la mise en place des conditions pour une meilleure coordination entre les Forces armées des pays membres.

Il a été décidé à l'unanimité d'organiser chaque année une rencontre similaire en vue de pérenniser la paix et la stabilité dans le bassin méditerranéen.

Initiative 5+5 et la sécurité en Méditerranée

Dans le cadre des activités de l'Initiative 5+5 Défense, un séminaire de formation s'est tenu à Madrid du 28 septembre au 2 octobre 2009 autour du thème "contribution de l'Initiative 5+5 Défense à la sécurité en Méditerranée". Ont pris part à cette réunion, côté mauritanien, le colonel Ahmed Ould Mamadou chef du Deuxième Bureau et le lieutenant-colonel El Hacen Ould Meguett adjoint chef du Troisième Bureau de l'Etat-major National. A rappeler que l'initiative 5+5 regroupe d'une part les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe et, d'autre part, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

Les Inspecteurs des Forces armées de l'Initiative 5+5 se rencontrent à Alger



Du 6 au 7 octobre 2009, s'est tenue à Alger la première réunion du groupe des pays de l'initiative 5+5 qui regroupait les autorités militaires responsables des inspections et contrôles des armées des pays membres. Cette rencontre de trois jours a eu pour principal objectif le renforcement de la coopération multilatérale dans le domaine du contrôle. Elle a également servi de cadre d'échanges d'expériences en matière d'évaluation et d'étude dans divers autres domaines. Notre pays a été représenté à cette réunion par l'inspecteur Général des Forces armées et de sécurité, le Colonel Hannana Ould Sidi, accompagné du Colonel Mohamed Ould Bilal et du Commandant Sidi Ould Sidi Mohamed, tous deux relevant du même département.

L'Armée Nationale aux festivités de la Jamahiriya Libyenne



Les Forces armées nationales ont participé, le 1er septembre, aux festivités marquant le 40ème anniversaire de la révolution libyenne au côté de 32 nations participant à ces cérémonies civiles et militaires.

Le contingent mauritanien, du niveau d'une compagnie, était conduite par le lieutenant-colonel Mohamed Ould Cheikh Ould Jiddou, accompagné de quelques officiers, chefs d'éléments.





Akhbar El Jeich

Directeur de
publication
Colonel Teyib ould Brahim
Rédacteur en chef
Lt-Colonel Aref
Secrétaire de
Rédaction
Cne Thiady Mangassouba
Rédaction
Cdt Sow Abou Mamadou
Cne Med O.
Abderrahmane
Cne Lif Mohamed Diadié
Cne Thiady Mangassouba
Lt Malamine Coulibaly

Saisie

Adjf Brahim Ould M'Beirick
Sgt Hawa Ly
Sgt Aida M'Bengue

Photos

A/C El ide O. Soueïleh -
S/C Brahim O. Saleh, S/C
Mohamed Bekaye, Sgt
Mahfoudh O. Tfeïl,;

Correction

Kane Mamadou Alpha
Cabinet LEGITEAM
Consulting
448 16 41

Maquette/PAO

Abarrahman Ould Dah
abadd11@gmail.com

Publicité - Annonces
A/C Khalifa Ould Khattary

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy -
Adjf Ahmed Ould Biram
- Cal Mahfoud Ould Kory

dcrip@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641



Dans ce numéro

- 5 ➤ **Infor FARIM**
Coopération Mauritanie-OTAN
Activités du MDN
- 9 ➤ **L'Evènement**
Le CEMGA Français en Mauritanie
- 10 ➤ **Reportage**
Le CFTAN
- 13 ➤ **Hommage**
Feu Diallo Mohamed
- 14 ➤ **Bataille Célèbre**
La bataille d'Aïn Jalüt
- 16 ➤ **Mémoire Militaire**
L'opération de Tidjikja 7^{ème} partie
- 18 ➤ **Ressources Humaines**
- 20 ➤ **Santé**
L'hygiène du milieu
- 21 ➤ **Etudes et Recherches**
La crise financière internationale
- 24 ➤ **Notions et Concepts**
Les enjeux du désarmement
- 26 ➤ **Tribune Libre**
La guerre asymétrique
- 27 ➤ **Veille Scientifique**
Vers la guerre microscopique ?
- 28 ➤ **Sport**



Écoute-moi . . .



Dépêchez vous,
stock limité !



Nokia
2505

شنگیتل
Chinguitel

Plus que vous n' imaginez

AKHBAR El Jeich



Pour nous
contacter

▶ 202 03 05

▶ 610 22 05

▶ 649 55 46

Dcrp@mauritel.mr

BP: 208 Tel: 5244641

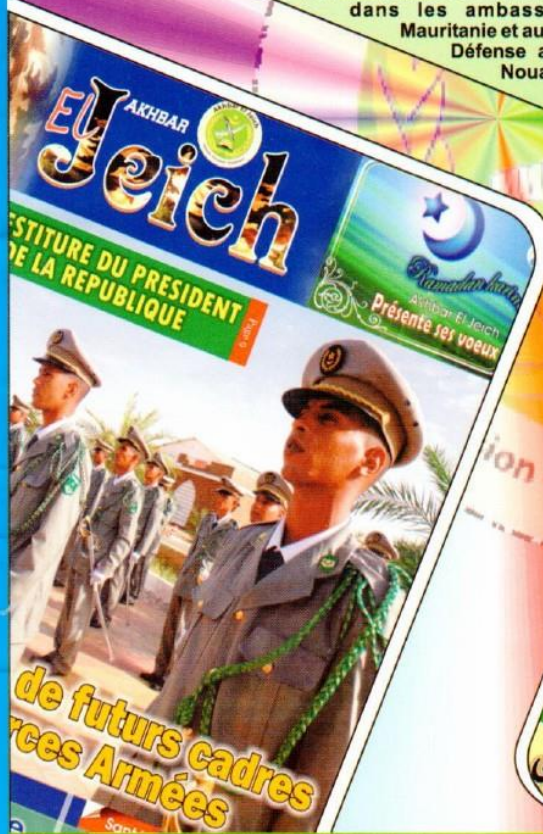
Pour vos publicités et annonces :

Akhbar El Jeich vous offre une page publicitaire

Organe d'information officiel de l'Armée Nationale, Akhbar El Jeich est une revue bimestrielle qui traite de thèmes d'actualité sur des domaines variés: militaire, technologique, médical, environnemental, économique, culturel...

AEJ est:

- Publiée dans deux versions, arabe et français;
- Tirée en quadrichromie sur papier couché brillant.
- Distribuée au niveau de toutes les formations militaires, dans les institutions publiques, dans les ambassades de la Mauritanie et aux attachés de Défense accrédités à Nouakchott.



Akhbar El Jeich

N° 018 Novembre - Décembre 2009

31



1 QUESTION DE LOGIQUE

Cinq militaires ont été désignés pour être décorés à l'occasion de l'indépendance nationale. Mais à quelques heures de la cérémonie, l'adjudant Aly, chargé du protocole, a égaré les dossiers des récipiendaires. Grâce aux propositions ci-après, aidez-le à retrouver le nom, le grade, l'arme et la durée de service de chacun des cinq militaires.

Propositions :

- 1 - M'Bareck n'est pas sergent.
- 2 - Le sapeur a 25 ans de service.
- 3 - Le commandant a 35 ans de service. Il n'est pas aviateur et ne s'appelle pas Yelli.
- 4 - Nourou est un officier qui travaille au Bataillon blindé. Il a 10 ans moins de service que le sergent.
- 5 - L'aviateur est un officier supérieur et il a précédé Ahmed dans l'armée de 10 ans.
- 6 - Bien qu'il soit le plus ancien dans l'armée, Samba ne s'est jamais spécialisé.

Conseils

Reportez au fur et à mesure les propositions sur la grille ci-contre, en mettant 1 pour une affirmation et 0 pour une négation. De déduction en déduction vous arriverez à remplir la grille. La proposition N°2 a été jouée en exemple. Reportez ensuite vos conclusions dans le tableau de synthèse pour résoudre le casse-tête de l'Ajdt Aly.

		ARMES					GRADES					DUREE DE SERVICE (ANS)				
		SAPUR	CAVALIER	AVATEUR	ARTILLEUR	FANTASSIN	COL	CDT	CNE	SGT	CAL	35	25	20	15	10
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
NOMS	SAMBA	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
	AHMED	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	M'BARECK	3	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
	YELLI	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
	NOUROU	5	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
DUREE DE SERVICE (ANS)	35	6	0	0	0	1	0	1	0	0	0					
	25	7	1	0	0	0	0	0	0	1	0					
	20	8	0	0	1	0	0	1	0	0	0					
	15	9	0	1	0	0	0	0	1	0	0					
	10	10	0	0	0	1	0	0	0	0	1					
GRADES	COLONEL	11	0	0	1	0	0									
	COMMANDANT	12	0	0	0	0	1									
	CAPITAINE	13	0	1	0	0	0									
	SERGEANT	14	1	0	0	0	0									
	CAPORAL	15	0	0	0	1	0									

TABLEAU DE SYNTHESE

NOMS	ARMES	GRADES	DUREE DE SERVICE
SAMBA	FANT	CDT	35
AHMED	ART	CAL	10
M'BARECK	AVI	COL	20
YELLI	SAP	SGT	25
NOUROU	CAV	CNE	10

2 CHARADE

Mon premier est un préfixe de négation.
 Les coups de mon deuxième sont hasardeux.
 Mon troisième est une partie d'un tout.
 Mon quatrième exprime la joie.
 On célèbre mon tout en grande pompe.

**Voir corrigé
page 28**

Jeux conçus par le Cne Mangassouba





Editorial

Editorial

Le 25 novembre

Notre 49^{ème} anniversaire

Dans quelques jours, nous allons célébrer, dans la ferveur, le 49^{ème} anniversaire des forces armées nationales (FAN) créées le 25 novembre 1960, trois jours exactement avant la proclamation de l'indépendance nationale.

Par cette création antérieure à celle de l'Etat, les autorités politiques du moment témoignaient de l'importance qu'elles accordaient aux forces armées nationales et du rôle vital qu'elles leur assignaient dans la naissance et la pérennité de l'Etat mauritanien.

Ainsi, eue lieu la mise sur pied de cette prestigieuse institution vouée à la défense du pays, ce creuset républicain dans lequel se fondent toutes les appartenances, tous les particularismes, toutes les origines, cette école de patriotisme, de fidélité et de discipline qui véhicule au sein de la société les valeurs d'honneur, d'excellence et d'amour de la patrie.

La commémoration de cet anniversaire constitue pour nous un moment de fierté eu égard au chemin parcouru et aux objectifs atteints, mais aussi un moment de recueil et de souvenir envers nos martyrs tombés sur le champ de l'honneur en accomplissant leur noble tâche de défense de l'intégrité du territoire national.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage aux anciens membres des FAN qui ont participé à leur création et qui les ont servies avec courage, loyauté et abnégation pendant des années, en donnant le meilleur d'eux-mêmes jusqu'à leur admission à une retraite bien méritée.

C'est également le lieu d'exprimer toute notre considération aux membres des FAN, en activité, pour les services inestimables qu'ils rendent dans les différents corps de nos forces armées (armée, gendarmerie et garde). Nos pensées vont particulièrement à ceux engagés sur le terrain, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'insécurité et le banditisme transfrontalier. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre estime et de notre reconnaissance. Les efforts considérables qu'ils consentent pour la défense des citoyens et la sauvegarde de l'intégrité du territoire national témoignent de leur courage et de leur dévouement.

En commémorant ce 49^{ème} anniversaire, nous ne pouvons que saluer la mémoire des pères fondateurs, feu le président Moctar Ould Daddah, les membres de son équipe et bien d'autres encore pour leur clairvoyance, leur responsabilité et leur sens élevé du devoir. Nous leur devons de poursuivre l'œuvre édifiatrice qu'ils ont entreprise, de réaliser leur volonté de bâtir des forces armées modernes, aptes à maintenir la paix, assurer la sécurité, protéger les citoyens et participer activement au développement économique et social du pays. Cette grande ambition exigera de nous tous, de nous consacrer davantage à nos FAN, de poursuivre leur modernisation, de développer leurs capacités et de consolider les valeurs essentielles qui font leur force, notamment, la discipline, la disponibilité, le loyalisme, la neutralité, le courage et le sacrifice.





Les confidences du soldat inconnu

O compatriotes! Ce n'est pas que j'aie l'intention de me mettre au pinacle, Ou de me glorifier sans raison... mais je voudrais sans présomption Aucune mettre en exergue, si j'ai voix au chapitre, la sublimité et la Noblesse de ma mission; de mon devoir grandiose qui consiste à Défendre ce pays et l'effort méritoire que je fournis à cet effet.

Compatriotes j'ai tout lieu de croire qu'il est nécessaire de rappeler à Qui veut l'entendre que je suis soldat au service de ma nation.

Car le soldat que je suis est fier de ce devoir et fier de ce qu'il est... Soldat oui je le suis heureux, éprouvé, discipliné et plein d'ardeur... Qualités intrinsèques à ma contexture et à ma prestance militaire.

O compatriotes! Mon amour pour ce pays, et l'histoire en témoigne, ne S'est jamais démenti ou que je suis, sur terre, en mer et dans l'air, Amour que les vicissitudes de la vie n'ont pas affecté et n'affecteront Jamais.

Ainsi il m'est loisible de me targuer de l'idolâtrie de cette perle qui Enjolive ce monde: cette avenante Mauritanie que j'adore beaucoup Pour la quiétude et la concorde de laquelle je m'immole mille et une Fois. C'est mon devoir et j'en suis fier.

En effet, je suis soldat au service de la nation.

Mais quelle nation! L'authentique Mauritanie que j'ai admirée et que J'admire toujours.

Cette Mauritanie grandiose, chers compatriotes, pour la défense de Laquelle j'étais, je suis et je serai toujours au rendez vous, restera Chère pour moi et chère pour moi tant que je vis.

Et je vous affirme, par ailleurs que mon existence sans la servir, sans La protéger, sans la défendre comme il se doit n'aura pas de sens et Croyez en mon expérience, elle sera nulle et non avenue. Compatriotes je suis soldat au service de ma nation.

O quelle joie! Combien elle est agréable! Cette Mauritanie que J'assume la responsabilité de défendre contre vents et marrées...

O compatriotes quelle est agréable l'abnégation pour servir Honorablement cette Mauritanie mère de toutes les valeurs éthiques, Mauritanie qui selon mon humble avis mérite d'être aimée d'être Défendue.

Chers compatriotes, je suis soldat au service de la nation toute Entière, et je n'ai qu'un seul but: s'acquitter de mon devoir vis avis de La nation dans l'observance complète de la déontologie militaire et avec la réserve et la modestie que cela implique.

Car je suis le vaillant soldat qui brave tous les dangers quand il s'agit De défendre cette Mauritanie Bastion d'honneur et de la vertu pour Laquelle j'ai un attachement profond et indéfectible...

O compatriotes, je suis l'intrépide soldat qui obéit aux ordres de ses Chefs sans hésitation ni murmures.

C'est ça le sens de ma force qui purifie mon âme de toutes vellétés et De toutes impuretés qui jurent avec les qualités de bravoure et D'abnégations ataviques qui m'animent partout où je suis.

O soldat aguerrri que je suis, tu cherches à tomber sur le champ D'honneur un jour, défendant sur tous les fronts ce paradis hospitalier Qui la superbe Mauritanie source intarissable de savoirs et D'honneur.

O berceau de lumière et liberté, je suis à ton service, O ne M'en voulez pas compatriotes-je suis épris de la Mauritanie.

Compatriote je suis soldat au service de ma nation défendant sur tous Les monts cette pittoresque Mauritanie dont je suis l'âme insufflée dans Toutes ses composantes, que j'aime défendre et que j'ose défendre.

Compatriotes je suis soldat je le suis, pour la quiétude de la Mauritanie. Pour sa concorde, pour son unité et pour son intégrité territoriale.

C'est pourquoi, j'ai le propos, chers compatriotes, de dire sans Craindre d'être taxé de portée que je suis soldat au service de cette Nation, et je présume avoir mérité de la patrie...

Vive la Mauritanie qui est ma raison d'être et vice versa.

Adjudant-chef Mohamed
Ould Mohamed Lemine Ould Bowba

Lieutenant à la retraite
MOHAMED O' SIDI Instructeur T.A.P

Mes respects, mes colonels, commandants et capitaines.

Je tiens à témoigner mon admiration à l'ensemble de l'équipe d'AEJ. Le fait de retracer la vie des fils de la Nation, décédés ou disparus, dans les colonnes de votre journal, que je qualifierai de bijou, est un très bon signe d'unité et de cohésion. Il démontre également, la reconnaissance des services rendus par ces vaillants et regrettés anciens.

Mais je souhaiterai que, dans ce même ordre d'idées, les autres militaires, qui ont quitté cette grande famille, après l'avoir servi avec honneur et dignité et qui sont encore vivants, ne soient pas oubliés de ce devoir de mémoire.

Notre armée est forte des hommes qui la composent aujourd'hui grâce aux traces léguées par les anciens.

Ma fierté pour notre armée, qui le restera pour toute ma vie, est d'y avoir appartenu et servi dans les troupes aéroportées, le 1er B.C.P (Bataillon Commando Parachutiste).

je dirais enfin:

"Mauvais est l'âge et les textes le limitant, qui m'ont fait quitter, mon milieu d'expression de soldat" encore que valide physiquement.

Mes respects et mes égards tous les officiers, sous-officiers et hommes du rang.

CORRECTON DES JEUX DE LA PAGE 30

1

NOMS	ARMES	GRADES	DUREE
SAMBA	FANTASSIN	CDT	35
AHMED	ARTILLEUR	CAL	10
M'BARECK	SAPEUR	SGT	25
YELLI	AVIATEUR	COL	20
NOUROU	CAVALIER	CNE	15

2

Indépendance (in - dé - pan - danse).

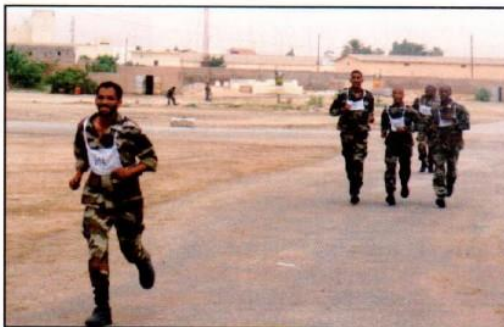




Le COAPI 2009

Le Service des Sports de l'Etat-major National a organisé un Contrôle Opérationnel d'Aptitude Physique Individuel (COAPI) dans toutes les formations de l'Armée Nationale.

Cette discipline sportive militaire a démarré depuis la mi-mars et se déroulera jusqu'à la fin de l'année. Elle se compose d'une marche commando de 6 kms, d'un



mile de 1500 m suivi d'une série de flexions-extensions des bras

en position d'appui facial (pompes) et d'une série d'abdominaux en position couchée jambes fléchies. Au niveau de l'Etat-major National, ce test s'est déroulé du 12 au 29 octobre 2009 et a vu la participation de l'ensemble du personnel. Le COAPI est organisé tous les deux ans, en alternance avec le championnat militaire interdisciplinaire. Selon le Chef du Service des Sports, le test en cours se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Coupe Cdt 6^{ème} RM



La 6^{ème} Région Militaire a organisé du 21 au 29 octobre, un tournoi pluridisciplinaire. Cette compétition annuelle, dénommée " Coupe du Commandant de la 6^{ème} RM " a rassemblé toutes les unités en plus de l'Etablissement Central de Réserve Générale

des Matériels.

Le tournoi a été clôturé par une cérémonie de remise des prix et un pot à l'issue.

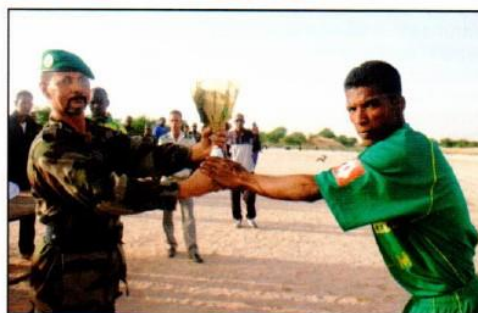
Les résultats sont comme suit :

Volley-ball : ECRGM

Football : BIM 62

Athlétisme :

100 m : Cal Selke Ould Mohamed (BIM 61)



200 m : Cal Selke Ould Mohamed (BIM 61)

400 m : 2° CI Mohamed Ould Cheikhna (BIM 62)

800 m : 2° CI Sidi Amar Ould Hamza (BIM 61)

5000 m : 2° CI Mohamed Ould Cheikha (BIM 61)

Prix du fair-play : 6^{ème} CSR.

TOURNOI INTERDISCIPLINAIRE AU BCS

Ans le cadre de ses activités de cohésion, le Bataillon de Commandement et des

Services (BCS) organise un tournoi interdisciplinaire entre les différentes entités de l'Etat-

major National. Les compétitions

Lt Malamine Coulibaly





Vers une ère de guerre microscopique?

S'achemine-t-on vers une nouvelle forme de conflit ? On est tenté de le penser, si l'on tient compte du niveau de la recherche militaire pour la maîtrise des technologies de l'infiniment petit. Vu les innombrables applications militaires dans le domaine, les nanotechnologies pourraient mener le monde vers une nouvelle ère de rivalités, celles que l'on pourrait appeler les nanoguerres ; des guerres d'un nouveau genre qui se dérouleront à l'échelle microscopique. Voici quelques exemples, pris sur Internet, qui peuvent expliquer pourquoi les militaires s'enflamment pour cette nouvelle technologie et pensent déjà à l'utiliser à grande échelle.

LES MICRODRONES

Une nouvelle génération de drones inspirés de la morphologie des oiseaux serait en train d'être mise au point par l'agence Américaine de recherche militaire. Appelés M.A.V. (Micro Air Vehicules), ces drones miniaturisés n'auraient qu'une envergure de 15 cm et un poids de 50 grammes. En d'autres termes, il faudrait être sorcier pour ne pas confondre un M.A.V en vol à un moineau.

LES NANOADHESIFS

Rendre inutilisable une route ou une piste d'atterrissage sans la bombarder ? Empêcher des moteurs de tourner sans mener d'opération de

sabotage ? La nano bande

Il s'agit d'un film très fin quasi indétectable et de plusieurs mètres de long. Il possède les mêmes propriétés qu'un lubrifiant, c'est à dire un côté hydrophile (qui attire l'eau) et un côté hydrophobe (qui repousse l'eau). Mais à la différence des autres lubrifiants, il a une capacité adhésive très puissante et est donc très difficile à enlever. Ainsi, on pourrait interdire une zone d'atterrissage ou un point de passage pour véhicules sans recourir à des bombardements avec ce que cela induit comme effets collatéraux.



LA NANOCOLLE

Il s'agirait d'un puissant adhésif capable de paralyser les rouages de n'importe quel moteur. Il aurait comme immense avantage de pouvoir se propager grâce à la faible quantité d'eau présente dans l'air. L'attaque prendrait alors la forme d'un nuage empêchant tout moteur qu'il rencontre de tourner.

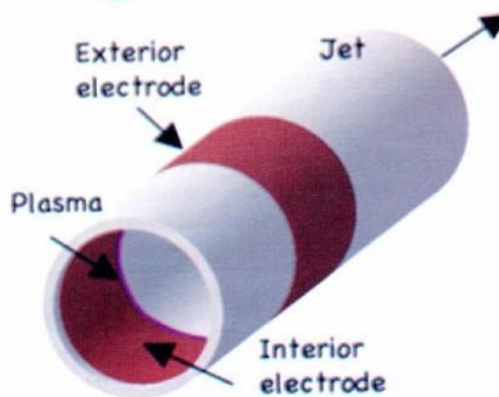
Dans l'optique où cette tendance se préciserait, elle diviserait le monde entre les pays qui en ont les moyens techniques et les capacités financières d'acquérir et de développer ces technologies nouvelles et les autres, c'est-à-dire la plupart des pays du tiers-monde.

Un avion "cigarette"

Conçu par des chercheurs de l'Université d'Oklahoma, aux États-Unis, le prototype d'un avion miniature guidé sans pilote pourrait être employé un jour pour de missions de reconnaissance. L'avion, de la taille et de la forme d'une cigarette, pourrait loger dans les poches d'un soldat. Il serait muni d'un système de propulsion à la fine pointe de la technologie qui utilise des éjecteurs de plasma immobiles.

Un des chercheurs de ce projet, Jamey Jacob, professeur en technologie mécanique et aérospatiale, explique : " nous désirons en venir à ce que les soldats d'infanterie soient capables d'en sortir un paquet de six environ de leur poche et les avoir de manière opérationnelle".

Le professeur Jacob désire que ce gadget fonctionne bien dans les zones urbaines. L'avion, classé comme un véhicule aérien sans pilote (UAV), serait utilisé surtout pour la surveillance de zones hostiles.





LA GUERRE ASYMETRIQUE

LT COLONEL SIDI MOHAMED OULD HAMADI

Désormais la supériorité militaire et technologique ne dissuade plus, mais contraint à l'emploi de méthodes nouvelles, car non seulement cette dernière, issue de la logique capacitaire de la guerre froide et basée sur l'équilibre de la terreur et un rapport de force nettement supérieur, n'est plus capable d'impressionner, mais elle est devenue contournable grâce à une nouvelle organisation basée sur de nouvelles hiérarchies. Aujourd'hui, Ce ne sont plus des guerres, avec une rationalité et une cohérence, mais des situations floues de tensions, de violences, de crises, de confrontations, pouvant dans certains cas déboucher sur des guerres dites : asymétriques.

De fait, les paradigmes opérationnels changent ou se diluent. La logique de la doctrine sécuritaire des Etats avec les armées et les forces de maintien de l'ordre aux missions clairement définies est remplacée par des perceptions très diffuses. Des individus aux groupes, clans, familles élargies, aux nouveaux espaces de confrontation comme l'info sphère, le cyberspace qui viennent compléter les lieux traditionnels d'opposition, (Terre, Air et Mer). Le rythme des événements s'accélère tellement qu'une analyse, qui prévoyait que ces menaces pourraient prendre l'avant de la scène, est devenue totalement dépassée à cause des attentats suicides terroristes du 11 septembre. C'est qu'avec eux, une nouvelle grille de lecture est nécessaire pour les identifier, les comprendre, s'en protéger voire les combattre.

Ainsi les conditions nouvelles des relations internationales et de la

mondialisation caractérisées par l'hyper puissance US, le retour à la dérégulation et au chaos, compte tenu des déséquilibres de force, ont entraîné l'émergence et le développement d'un nouveau type de confrontation définie désormais en tant que guerre asymétrique.

Cette confrontation du faible au fort s'inscrit dans la recherche des buts stratégiques et souvent idéologiques qui diffèrent des conflits classiques par les modes opératoires et les tactiques employés. Vaincre désormais un ennemi dans ce cadre c'est prendre sur lui un ascendant global qui ne se définit pas seulement après la victoire militaire au cours d'opérations classiques. En effet, comme au judo, le faible utilise la puissance et la vitesse du fort pour le déséquilibrer et entraîner sa chute. Le fort doit, pour anéantir un adversaire diffus, non précis, aléatoire et imprévisible, développer des techniques et des moyens d'investigations et de combat adaptés à cette menace.

En effet, dans les nouveaux conflits post-guerre froide, ce ne sont plus les rapports de force qui donnent l'avantage mais la capacité de maîtrise des perceptions, bref de l'émotion. Aux conflits planifiés, guidés par une volonté étatique et régis par des stratégies sophistiquées, ont en effet succédé des guerres chaotiques dans lesquelles les adversaires se battent dans des conditions les plus féroces.

Ainsi, les opérations asymétriques sont définies par l'emploi de forces de petites dimensions, de type commando pour combattre des forces supérieures. En d'autre terme,



l'asymétrie est ainsi définie comme l'emploi de l'action tactique pour atteindre des objectifs opératifs voire stratégiques en nombre.

L'ère des conflits asymétriques, des guerres de la quatrième génération, est arrivée selon de nombreux observateurs. Le terrorisme utilise des moyens de lutte non conventionnels, c'est-à-dire qu'il exploite les vulnérabilités des sociétés.

En conclusion, le concept de guerre asymétrique est une guerre qui oppose la force armée d'un Etat à des combattants matériellement insignifiants, qui se servent des points faibles de l'adversaire pour parvenir à leur but souvent politique ou religieux. Les guerres asymétriques englobent notamment le terrorisme et se distinguent des guerres entre Etats. D'une façon générale, une guerre asymétrique est une guerre du faible au fort, avec une cible collatérale faible et sans défense, ce qui la différencie d'une guerre dissymétrique, du fort au faible, avec des cibles militaires dans des opérations militaires.

La guerre asymétrique est mieux représentée par le couple terrorisme et propagande.





perte de vitesse de l'arme nucléaire est d'autant plus effective que sa détention n'est plus un critère de puissance à côté des performances économiques. Pour preuve, les candidatures pressantes de l'Allemagne et du Japon au Conseil de Sécurité des Nations Unies en qualité de membres permanents.

Cependant, certains pays persisteront toujours à vouloir s'approprier la technologie nucléaire, en dépit de ses coûts astronomiques et de la réduction de sa valeur militaire et stratégique, car elle reste malgré tout un maillon essentiel des relations internationales. Elle agit comme une police d'assurance et constitue de ce fait un élément de chantage pour son détenteur. D'aucuns estiment qu'on ne traite pas de la même façon avec un pays selon qu'il possède ou non l'arme nucléaire.

Que reste-t-il à faire face à cette détermination pour assurer la paix et la sécurité mondiales.

Les moyens de lutte contre la prolifération des ADM

Consciente du rôle de la course aux armements des années 30 dans le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, l'ONU a, dès sa création, placé la limitation des armements parmi ses objectifs prioritaires (article 8 de la Charte). Cependant, les premiers accords limitant les arsenaux nucléaires ne voient le jour que dans les années 60 sous l'impulsion des deux Superpuissances du moment, les Etats-Unis et l'URSS ; et il faudra attendre la fin de la Guerre Froide pour voir la mise en œuvre de véritables traités de réduction des armements nucléaires ou Conventionnels. Mais force est de constater que ces traités font la part belle aux puissances nucléaires qui peuvent continuer à entretenir et à améliorer leurs arsenaux existants. Ainsi, la légitimité dont elles disposent pour interdire l'accès à des armes dont elles-mêmes sont détentrices est souvent remise en cause. Il convient de s'intéresser ici aux instruments de lutte contre la prolifération.

● Le régime de non-prolifération nucléaire :

Le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) est l'instrument essentiel de ce régime. Entré en vigueur en 1970 pour une durée de 25 ans, le TNP a été prorogé le 11 mai 1995 pour une durée indéfinie. Il compte 187 Etats signataires, mais l'Inde, Israël et le

Pakistan ne l'ont pas encore signé. Il interdit aux puissances nucléaires de livrer du matériel ou des renseignements aux autres Etats, lesquels s'engagent à ne pas produire de bombes. Ces puissances doivent aussi soumettre leurs activités pacifiques au régime des garanties de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Mais la tâche de ce principal organe de contrôle et de prévention des activités nucléaires à des fins militaires est difficilement efficiente. Ses inspecteurs ne contrôlent que les installations qui leurs sont déclarées et ne peuvent en aucun cas se rendre dans des sites soupçonnés d'activités illicites. En septembre 1996 l'ONU adopte le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tant à des fins militaires que pacifiques. Mais ce texte majeur n'est jamais entré en vigueur, le quorum n'ayant pu être atteint.

De plus, de nombreux accords bilatéraux (accords START I et II, conclus entre les Etats-Unis et la Russie dans les années 90 ; SALT I et II depuis les années 70) et des traités régionaux établissent des zones dénucléarisées sur terre, en mer et dans l'espace (traité de Tlatelolco de 1967 pour l'Amérique latine, traité de Rarotonga en 1985 pour le Pacifique Sud). Ces zones couvrent toute l'Afrique.

● La non-prolifération des armes biologiques et chimiques :

En ce qui concerne les armes biologiques, la convention multilatérale du 10 avril 1972, entrée en vigueur en mars 1975, prohibe la mise au point, la fabrication et le stockage des armes biologiques, et prévoit la destruction des armes bactériologiques ou à toxines déjà existantes. Cette convention a été signée par 159 Etats et ratifiée par 141 d'entre eux.

Quant aux armes chimiques, une convention de janvier 1993 (entrée en vigueur en avril 1997) prévoit l'interdiction de la fabrication d'armes chimiques et l'éradication complète de ce type d'armes. Près de 170 pays ont signé cette convention et 126 l'ont ratifiée.

Mais l'application de ces conventions ne va pas sans poser de sérieuses difficultés qui montrent les limites d'une simple réglementation juridique, dépourvue de système de vérification.

● Vers une intervention armée ?

Les enjeux de la non-prolifération sont

tels que les moyens utilisés pour atteindre cet objectif s'orientent vers un interventionnisme de plus en plus agressif, allant d'un système de sanctions ciblées à un régime d'embargo pour faire pression sur les Etats récalcitrants. Il semble même qu'un recours à la force militaire ne soit pas exclu dans certains cas, voire éventuellement de manière préventive. Mais cette éventualité, qu'elle soit menée sur une base unilatérale ou multilatérale, avec ou sans autorisation du Conseil de sécurité, sera difficile à appliquer parce que ses répercussions seront certainement lourdes de conséquences.

Si le lien entre sécurité et désarmement est couramment admis, il apparaît aux yeux de beaucoup de stratèges que les régimes de non-prolifération sont plutôt destinées à perpétuer la suprématie des Etats détenteurs de l'arme nucléaire en empêchant les autres d'accéder au cercle très fermé des puissances nucléaires. A travers les efforts de désarmement, on cherche précisément à restreindre le poids et le rôle de l'arme nucléaire dans la diplomatie. Il semble que seule une juridiction supranationale contraignante pour tous, concourant à l'interdiction de fabriquer des ADM et surtout à la destruction totale de tous les arsenaux existants, pourra contribuer efficacement à la paix et à la stabilité dans le monde. Une perspective qui ne semble pas réaliste dans le contexte actuel. L'autre question qui se pose est de se demander si un monde totalement débarrassé du péril des ADM, sera pour autant plus en sécurité ? Rien n'est moins sûr.

BIBLIOGRAPHIE

Delmas, Claude, Le Désarmement, Essais- Etudes PUF, 1979.

R. ARON, Paix et guerre entre les nations, Calman-Lévy, 8ème éd. (1984).

Klein, Jean, Maîtrise des armements et désarmement, La Documentation française, 1991

Fontanel, Jacques, Le désarmement et les dépenses militaires, éditeur : Publisud, 1995. Sécurité et désarmement, La Documentation française, 1999.





Prolifération des ADM

Les enjeux des tentatives de désarmement

L'ambition de l'Homme de conquérir et dominer le monde l'a amené à développer des armes toujours plus meurtrières. Cette évolution a atteint des proportions démesurées au cours du XXe siècle avec l'arrivée de nouveaux types d'armes extrêmement dévastatrices, ne faisant aucune distinction entre combattants et populations civiles, n'épargnant ni animaux, végétaux et matériels ; les armes de destruction massive (ADM). Considérées comme une garantie de souveraineté, les ADM ont été l'objet d'une convoitise accrue au lendemain de la seconde guerre mondiale. Une prolifération qui a fini par attirer les consciences collectives sur les dangers que font peser ces armes sur la paix et la sécurité mondiales. Mais les différentes tentatives de limitation n'ont, à ce jour, pas produits les effets escomptés. Soit, parce qu'elles sont considérées discriminatoires, donc contestées par ceux qui se sentent lésés soit, parce qu'elles ne comportent pas de contraintes juridiques efficaces. Le but de cet article est de brosser un état des enjeux du désarmement des ADM.

Qu'est-ce qu'une ADM ?

Ce terme désigne les armes qui sont légalement ou moralement considérées comme " non conventionnelles ", en raison de leur degré de violence et de dévastation très élevée. Elles regroupent aujourd'hui :

Les armes nucléaires : des armes, telles que les bombes atomiques, qui sont un million de fois plus puissantes qu'une quantité égale d'explosifs conventionnels. Les armes biologiques : des agents pathogènes tels que bactéries ou virus, ou des produits toxiques issus de micro-organismes. Leur incubation est le plus souvent mortelle.

Les armes chimiques : dérivées de produits chimiques très toxiques ne provenant pas d'organismes vivants et ayant des effets incapacitants ou mortels. Elles pénètrent par inhalation ou par simple contact cutané, comme les neurotoxiques par exemple (tabun, sarin, etc.).

Pourquoi désarmer ?

Dans le contexte de la confrontation Est-Ouest, les opinions publiques ont vite appréhendé les risques que font courir ces armes nouvelles capables

de semer la désolation sur des régions entières par leur action durable et non sélective. On vivait alors dans la hantise d'une utilisation massive des ADM, notamment de l'arme nucléaire, dans un conflit majeur entre les deux blocs, la paix ne semblant être maintenue que par ce que l'on avait coutume d'appeler "l'équilibre de la terreur".

Après l'effondrement du bloc soviétique, la volonté plus ou moins affichée de nouveaux Etats, d'intégrer le club fermé des puissances nucléaires, a favorisé la dissémination des ADM. Les plus offrants ayant pu acquérir la technologie nucléaire dans des pays comme le Pakistan.

La multiplication des conflits post guerre froide (conflits inter-états, guerres civiles, terrorisme...) a mis sous un jour nouveau, l'emploi des ADM dans des conflits de basse intensité, par des Etats ou des mouvements apocalyptiques incontrôlés parfois contre leurs propres populations civiles. Les essais nucléaires effectués en 1998 par l'Inde et le Pakistan - deux puissances nucléaires ennemies - à quelques semaines d'intervalle et les attaques au Sarin, dans le métro de Tokyo en

● Cdt Djigui Bathily

1992 sont encore présents dans toutes les mémoires. Toutes ces menaces justifient, si besoin en est, la nécessité de débarrasser l'humanité de ces armes inhumaines qui, aujourd'hui, n'ont plus de véritable valeur militaire.

Le cas de la dissuasion nucléaire : un concept dépassé

Utilisée comme un instrument de souveraineté et une garantie de sécurité durant la guerre froide, l'arme nucléaire a vu faiblir son poids après la chute du mur de Berlin. M. Alain Joxe, sociologue français et chercheur en géopolitique, avait même évoqué en 1990 "la fin du cycle nucléaire" dans son ouvrage : "Le cycle de la dissuasion". Il est vrai qu'on était en droit de se demander l'utilité de cette arme à la fin de la guerre froide, vu qu'elle est totalement inopérante dans les conflits de basse intensité ou face à l'émergence de nouvelles menaces non étatiques auxquelles sont confrontés les Etats : terrorisme, guerres civiles etc. Les difficultés de l'Etat hébreu, seule puissance nucléaire dans sa sous-région, face à la résistance dans les territoires occupés illustrent bien ce fait. De plus, la recherche, l'élaboration et la maintenance des armes nucléaires englobent des budgets colossaux. A titre indicatif, les USA ont investi en 1943 pour leur programme nucléaire, 22.000 dollars par habitant. Cela explique en partie pourquoi la plupart des pays ont définitivement abandonné leurs programmes nucléaires, les grandes puissances s'étant recentrées, elles, au cours de ces vingt dernières années, sur le développement d'armes " conventionnelles " moins coûteuses mais dont l'usage est moralement plus " acceptable ", même si elles sont tout aussi destructrices. Les bombes à effet de souffle et autres armes à sous-munitions aux effets dévastateurs ont été largement utilisées dans les récents conflits par ceux là même qui prônent l'interdiction des ADM. La





d'entreprise lors de leur départ même si leurs bilans sont loin d'être satisfaisants. Tout le monde est d'accord pour agir, mais tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde quant aux moyens. Les Européens, hormis les Britanniques, veulent davantage de réglementation financière alors que les Etats-Unis souhaitent d'abord relancer l'économie mondiale. La décision des Etats de secourir les banques en difficulté à coup de milliards de dollars parviendra-t-elle à restaurer la confiance ? Les avis divergent là-dessus. A l'heure actuelle, rien n'indique que l'on ne retomberait pas un jour dans une situation similaire.

Lors du 11e sommet Afrique - Amérique Latine au Venezuela, plusieurs voix ont appelé à un nouvel ordre économique international. Que répondre à ceux qui estiment que l'Afrique doit trouver sa voie dans un modèle autre que ceux imposés par les institutions de Bretton Wood depuis près de trois décennies ? Pensez-vous qu'il y ait une alternative au capitalisme de marché ? Est-ce la fin du libéralisme triomphant ?

Je pense que le capitalisme de marché a encore des beaux jours devant lui. La solution, à mon avis est de mettre fin à la déréglementation source de déséquilibres graves et des dysfonctionnements du marché financier. Ce qui est inéluctable.

Les analystes en général estiment que l'Afrique est relativement épargnée par la crise du fait du caractère informel de la plupart des entités économiques du continent. Toutefois, compte tenu de l'interdépendance des économies, aucune d'elle ne peut-être totalement épargnée. Quels sont à votre avis les secteurs de notre économie qui ont dû être plus ou moins touchés ?

La crise financière n'a laissé aucun pays indemne, quoique avec des incidences plus ou plus marquées. En cause principalement, la chute des cours des matières premières et des revenus d'exportation, la diminution des investissements en provenance des pays industrialisés et la chute des transferts des migrants vers leur pays d'origine. Ce, d'autant plus que l'impact de cette crise s'ajoute à celui des crises

alimentaire et climatique dont les effets sont tout aussi dévastateurs pour les économies des pays en développement.

Pour la Mauritanie, les premières estimations indiquent que l'activité économique nationale aurait souffert de la chute des revenus du pétrole et du fer ainsi que des transferts publics et des investissements directs étrangers, et de la contraction des transferts en devises de son importante diaspora.

Il faut espérer que l'économie

nationale puisse faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Sinon, à l'instar des autres pays en développement, nous aurons à payer les pots cassés d'une crise même sans en être partie prenante.

*Entretiens avec
M. Diagana Fodilé, Amadou
Expert en Microfinances/ PROCAMF*

**Propos recueillis par le
Cne Mangassouba**

Une chaîne de Ponzi*

Une chaîne de Ponzi ou vente pyramidale, est une forme d'escroquerie consistant à promettre, à des épargnants par exemple, des profits beaucoup trop élevés, afin d'attirer le maximum de clients. Dans ce jeu, tant que la clientèle afflue, le système s'autofinance : les intérêts payés aux uns sont prélevés sur les dépôts des nouveaux arrivants. Arrivera fatalement un moment où ce système de vente pyramidale s'écroule : c'est l'explosion de la bulle spéculative. Mais l'organisateur de cette grande magouille a eu le temps d'engranger des milliards de bénéfice (voir le cas de Bernard Madoff). Ceux qui ont retiré leurs placements à temps se frottent les mains. Tous les autres, les derniers déposants en premier, sont spoliés.

**Ce système tient son nom de Charles Ponzi qui est devenu célèbre après avoir mis en place une opération immobilière frauduleuse en Californie fondée sur ce principe dans les années 20.*

Le cas Madoff

Bernard Madoff est un entrepreneur autodidacte américain, ancien président du marché boursier Nasdaq, mais parti presque de rien. Il créa sa première entreprise en 1960, à l'âge de 22 ans, avec 5000 dollars. En 2008, il était à la tête d'un empire financier colossal. Il accordait des intérêts mirobolants pendant des décennies à ses clients en se servant des sommes placées par les nouveaux clients. Avec l'assèchement des liquidités suite à la crise financière, ce courtier véreux a été démasqué. Il avouera n'avoir investi aucun centime des sommes qui étaient confiées à sa société de placement. Son escroquerie est estimée à 50 milliards de dollars. Madoff a été condamné à cent cinquante ans de prison (le maximum prévu par la loi).

Parachute doré et stock-option

Un parachute doré est une prime de départ que des sociétés anonymes versent à leurs dirigeants lors d'une éviction par licenciement, restructuration, fusion ou même lors d'un départ programmé de l'intéressé. Une stock option (ou option d'achat d'actions) est une forme de rémunération versée par une entreprise généralement cotée en bourse à ses employés. Elle consiste à permettre à ces employés d'acheter des actions de leurs entreprises à des prix très avantageux. Le but étant d'inciter les employés à agir pour faire monter le cours de leur entreprise.

Ces deux formes de rémunération ont conduit à des gains scandaleux en pleine crise financière. Des entreprises en difficultés ont octroyé des indemnités qui se chiffrent en millions de dollars ou des centaines de stocks-options à des dirigeants dont le bilan était négatif.





dans les années 80 a conduit à un capitalisme sauvage. Dans l'actuelle crise, un minimum de règles élémentaires n'a pas été respecté, les différents acteurs n'ayant pas joué leur rôle de contrôle. Les organismes chargés de vérifier les garanties des emprunteurs (Fannie Mae et Freddie Mac) ont failli à leur mission. Les agences de notation se sont trompées sur les valeurs réelles des titres. Des erreurs qui auraient dû être sanctionnées, mais aucune disposition n'avait été prévue dans ce sens.

Tout de même, comment peut-on expliquer que les difficultés d'un sous secteur - celui de l'immobilier - dans un seul pays - les USA - puissent paralyser, et de manière quasi spontanée, l'ensemble du tissu économique mondial ?

Les titres " subprimes ", considérés pendant longtemps comme des bons placements, ont attiré beaucoup d'acheteurs de par le monde. Quand la crise est survenue, toutes les grandes entreprises internationales, à commencer par les banques, se sont rendues compte qu'elles en possédaient. Mais le pire est qu'elles ne savaient pas combien exactement. Les financiers avaient mêlé ces titres à divers fonds si bien que leur origine devenait floue. Par manque de confiance aucun partenaire ne voulait plus prêter de l'argent. Les banques les plus fragiles se sont trouvées asphyxiées par manque de liquidités, de cascade en cascade les titres des uns et des autres chutaient en bourse. A partir du moment où l'on n'a plus confiance dans une banque, sa valeur en bourse chute vertigineusement. Par peur, les épargnants ont cherché à retirer leurs dépôts que beaucoup de banques étaient dans l'impossibilité de restituer. Cela a créé la panique générale. Le pessimisme ambiant a créé un krach boursier. Par conséquence, tout le monde fut alors touché : tout actionnaire détenteur de ces " titres bidon " s'est automatiquement retrouvé ruiné et



les banques qui ont acheté ces titres ont subi des pertes colossales. Au passage les agences de notation ont perdu toute crédibilité puisqu'elles ont validé des titres qui, en fait, n'étaient pas solides. Et voilà comment d'une crise immobilière aux Etats-Unis, on est passé à crise financière mondiale.

Entretiens avec M. Fall Khayar, directeur adjoint de la Programmation au Ministère des Finances.

Quelles conséquences cette crise aura-t-elle sur le capitalisme financier ? Est-ce qu'elle n'aura engendré que des effets négatifs ?

Il est clair que le système financier ne pourra plus fonctionner de la même façon. On se rend compte qu'une économie basée sur l'accélération constante de la croissance ne permet pas de créer un climat financier stable. On assistera fatalement à une recomposition du système bancaire et financier. Les institutions financières et les investisseurs qui ont su garder des liquidités, font des bonnes affaires en rachetant des actifs à moindre prix. Sans pour autant parler de sa fin, le libéralisme économique fera dorénavant appel à plus de contrôle par des autorités de régulation pourvues de moyens de coercition. Ce qui paraît aussi acquis, c'est que les pays industrialisés ne seront désormais, plus les seuls acteurs à faire et défaire le monde économique. L'élargissement du G7 aux pays émergents en est un des premiers signes.

Les institutions internationales et les organes de régulation du marché financier auraient-ils failli à leurs

missions de contrôle ?

La régulation des places financières existait pourtant bel et bien mais ce sont les fondamentaux même du système financier qui sont mauvais. L'appât du gain a été érigé comme la seule règle du système financier au détriment des principes éthiques et moraux. On a laissé les différents acteurs faire n'importe quoi. Les banques laissent aux traders le champ libre de multiplier

les contrats hypothécaires sans se soucier si les particuliers pourront rembourser, les banques d'investissement qui échangent ces prêts en titres sur les marchés financiers ne se préoccupent pas des garanties nécessaires. Les agences de notation évaluent ces titres et délivrent leurs visas sans vraiment savoir leur fiabilité. Et l'actionnaire qui vient acquérir des titres n'est pas en mesure de remonter à la source. Il se fie à l'appréciation des agences de notation, qui ne sont soumises à aucun contrôle. Une bonne régulation des marchés financiers devrait permettre de contrôler les différentes étapes pour s'assurer que les titres s'appuient sur des prêts réalistes afin de minimiser les risques. En fait, on avait fait souscrire des emprunts à des pauvres dont on savait pertinemment qu'ils auraient beaucoup de mal à rembourser. Quand ils ne pourraient plus payer, les banques récupéraient la maison dont la valeur montait chaque année. Cela s'est retourné contre elles. Mieux réguler, c'est mettre fin à ces comportements irresponsables.

Durant le dernier sommet du G20 à Pittsburg, aux Etats-Unis, les Chefs d'Etats des pays industrialisés se sont mis d'accord pour une nouvelle réglementation du système financier international. Qu'en est-il exactement ? Le pire est-il désormais derrière nous ?*

A l'heure actuelle, peu d'analystes s'aventurent à des pronostics hasardeux. Il semble que les leçons ne soient pas retenues par tout le monde. On continue à accorder des parachutes dorés à des chefs





CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE

Un an après, où en est-on?

Rappelez-vous, il y a un an, une crise mondiale sans précédent ébranlait les fondements de l'édifice financier international. Les difficultés de remboursement de crédits immobiliers des ménages à faible revenu aux Etats-Unis se propageaient comme une traînée de poudre à tous les rouages de l'économie financière entraînant, dans les pays développés, faillite de banques et de compagnies d'assurance, suppressions massives d'emplois...

Comment les ennuis de certains ménages américains dans le secteur du bâtiment peuvent-ils avoir un impact sur le pouvoir d'achat du mauritanien lambda ?

Pour donner une idée claire de cette crise, AEJ donne la parole à des voix autorisées sur la question au plan national. Leurs analyses nous éclaireront de façon simplifiée sur les origines de l'actuelle crise, sa propagation et son impact.

On nous dit que les mécanismes de la finance sont au cœur de la crise de l'année dernière. Pouvez-vous nous expliquer ce qui spécifie la sphère financière par rapport à l'économie réelle prise dans sa globalité, telle que perçue par le commun des individus ?

En fait les deux notions ne sont pas déconnectées. On peut décrire l'économie au sens classique comme l'ensemble des mécanismes d'échanges de production, de distribution et de consommation de biens ou de services. Elle ne concerne que des échanges marchands (biens ou services). Un paysan qui produit du maïs et les revend, un taximan qui vous transporte moyennant un tarif, un plat acheté au restaurant. La marchandise ou le service produit est palpable. L'économie financière par contre n'est pas directement liée à une activité matérielle. Par exemple : des titres, des actions, des bons du trésor, qui ne sont que des bouts de papier mais dont la valeur varie suivant des projections purement spéculatives. Les cours du coton peuvent chuter sans que la qualité de production ne soit en cause.

Comment est née cette crise financière qu'aucun analyste n'a vu venir malgré son ampleur insoupçonnée ?

Cette crise couvait depuis quelques

années mais son élément déclenchant est le surendettement des ménages américains à faibles revenus, qui ont été entraînés à prendre des crédits risqués, les fameuses " subprimes ", sans tenir compte de leur incapacité à pouvoir les rembourser.

En des termes simples, pouvez-vous expliquer comment cela est-il été arrivé ?

Il faut d'abord savoir qu'aux Etats-Unis la croissance, l'un des principaux indicateurs d'une économie, est tirée essentiellement par la consommation des ménages, laquelle est financée principalement sur l'endettement. Cette règle, conjuguée aux abus du système financier dans le secteur de l'immobilier, a été à l'origine de cette crise. De manière simple, partons de la base. On a d'une part des ménages à faible revenu qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires et, d'autre part des banques qui ne leur prêteraient jamais d'argent en temps normal faute de garanties suffisantes. C'est là qu'entrent en jeu les mécanismes complexes de la finance. D'abord des courtiers, appelés traders, jouent les intermédiaires. Ils négocient auprès de ces banques des prêts hypothécaires garantis sur la maison. Autrement dit, si le

propriétaire éprouve des difficultés à rembourser, la banque saisit la maison, dont la valeur augmente sans cesse. Ces contrats ont été introduits en bourse sous forme de titres par des banques d'investissement spécialisées dans ce genre de transactions. Pendant des décennies, le système fonctionnait bien. Les profits générés dans le secteur du bâtiment étaient importants, les titres étaient de plus en plus cotés, les actionnaires gagnaient de l'argent et les promoteurs multipliaient les chantiers de construction. Mais les choses ont commencé à mal tourner quand le nombre de logements a augmenté considérablement par rapport à la demande, entraînant la chute des prix de l'immobilier. Parallèlement, plus de 50% des ménages éprouvaient des difficultés à honorer leurs contrats. Le rythme des remboursements ne suivait plus celui des prêts. Les banques ont alors augmenté leurs taux d'intérêt. Beaucoup d'emprunteurs ne pouvant plus payer se sont ainsi retrouvés dans la rue mais les banques ne récupéraient pas leurs investissements. Les établissements bancaires se sont trouvés en manque de liquidité. Les titres, communément appelés " subprimes ", introduits en masse sur les marchés financiers, n'avaient plus de valeur. Les banques d'investissement, comme Lehmans Brothers, n'arrivant plus à se débarrasser de ces titres toxiques ont été ruinées. Tout le système s'est écroulé comme un château de cartes.

A qui la faute ?

L'ultralibéralisme et ses excès. La déréglementation engagée par les administrations Reagan et Thatcher





L'hygiène du milieu

Malgré les progrès accomplis dans tous les domaines de la santé, il est toujours utile de s'arrêter de temps en temps sur des questions en apparence aussi simples que supposées connues, telles que l'hygiène du milieu. Cela permettra de savoir où est ce qu'on en est par rapport au sujet et de faire des rappels de principes fondamentaux qui ont été à la base de l'amélioration tant qualitative que quantitative de notre vie.

Nous traiterons en deux parties ce vaste sujet. La première partie traitera des généralités de l'hygiène du milieu et de l'eau potable. La deuxième partie traitera des eaux usées, des déchets, de la lutte anti vectorielle et de la lutte contre les rats.



L'homme en son milieu

L'homme entretient avec son milieu des rapports de dépendance, d'agression et d'adaptation. La vie de l'homme dépend entièrement du milieu naturel dans lequel il se trouve. Il y puise l'ensemble des substances indispensables à la vie et y rejette ses déchets.

Les rapports d'agression sont liés à la compétition pour la vie et à la qualité des échanges entre l'homme et son milieu. Les agents d'agression sont innombrables (physiques, chimiques, mécaniques, biologiques et psychologiques).

L'adaptation est la résultante d'un équilibre complexe qui a permis à toutes les espèces de coexister, mais aussi de vivre en symbiose. Notre système de défense immunitaire, la découverte de nouveaux médicaments, nos facultés intellectuelles grâce auxquelles nous dominons la nature... ne sont que des formes d'adaptation sans lesquelles la vie sur terre ne serait pas possible.

En faisant abstraction de beaucoup de données relatives à l'épidémiologie de l'environnement, nous passons directement à la prévention générale par l'hygiène du milieu et aux stratégies qu'on peut envisager en la matière.

L'activité de prévention se situe au niveau de chaque élément de la chaîne épidémiologique ; ces éléments sont divisés en facteurs déterminants et favorisants.

Les facteurs déterminants sont :

- l'agent pathogène qui peut être biologique, chimique, physique ou psychologique.
- le réservoir de l'agent pathogène qui peut être le milieu naturel mais il peut aussi s'agir de réservoir animal ou humain.
- la chaîne de transmission : selon que le vecteur soit animal, mécanique ou un milieu ingérable comme l'eau ou le climat, ou qu'il soit l'air ou la société (rapports

sociaux, milieu de travail, habitudes sexuelles ou alimentaires), il convient de prendre des mesures spécifiques pour agir sur la chaîne de transmission.

- la réceptivité de l'homme
Après exposition à la maladie, l'homme peut être plus protégé de deux manières : Hygiène générale (alimentaire, vestimentaire, corporelle.)

Renforcement de moyens propres de défense par l'immunisation par exemple.

Les facteurs favorisants
Ces facteurs peuvent être constitutionnels et relever de la spécialité médicale (déficit immunitaire). Ils peuvent également être environnementaux, sociologiques ou comportementaux. Dans ce cas, ils relèvent de programmes d'éducation sanitaires et de formation.

Les stratégies de préventions sont nombreuses et variées :

- Spécifiques : luttent contre un risque lié à des facteurs épidémiologiques particuliers (choléra, kyste hydatique, paludisme...).
- Regroupées : luttent contre un ensemble de risques liés à des facteurs épidémiques semblables (accident de travail, maladies à transmission hydrique, pollution...).
- Globales : visent à améliorer la santé publique par des mesures de promotion de l'hygiène du milieu. Il s'agit souvent d'élaboration de programmes nationaux (Programme élargi de vaccination PEV...).

L'eau potable

L'eau est indispensable à la vie. Elle doit être fournie en quantité suffisante mais aussi en qualité pure et saine, car elle constitue le véhicule le plus important et le plus commun de la transmission des maladies. Elle peut être polluée de quatre manières :

- Pollution biologique (bactérienne, virale, parasitaire...);
- Pollution physico-chimique;

- Pollution thermique;
 - Pollution radioactive.
- Pour qu'elle soit potable, une eau doit être fraîche, incolore, inodore, limpide et de saveur agréable.
- Elle ne doit pas contenir d'organismes pathogènes ni de substances toxiques. Elle doit contenir une certaine quantité de sels minéraux et de micro-organismes non pathogènes.

Il existe :

- Des eaux dures, riches en calcium et en magnésium.
- Des eaux douces avec un PH acide.

Le réseau d'adduction d'eau doit être soumis à des conditions drastiques (nature des matériaux, périmètre de protection, vidanger et désinfecter les réservoirs...)

L'eau potable doit être analysée régulièrement et obéir à des caractères physiques (température, PH, turbidité, coloration, résistivité électrique), chimiques (évaluation des matières organiques, hydrotimétrie ...) et bactériologiques (colimétrie, recherche de streptocoques, de clostridium, germes spécifiques comme le choléra

NB: Pour les détails, se référer aux normes internationales pour l'eau de boisson OMS 1972 et la directive de la qualité de l'eau de boisson 1984.

L'eau potable doit être traitée pour être utile par des moyens chimiques, physiques et autres (ébullition, permanganate de potassium...).

En milieu urbain, le contrôle physique, chimique et bactériologique de l'eau doit se faire depuis le captage jusqu'au robinet des usagers.

En milieu rural, il faut protéger et désinfecter les puits.

Méd-col Abdallah Ould Yaghoub Aboumedienne,
Chef des services chirurgicaux de l'HMN,
Spécialiste en médecine tropicale





Annonce

En vue de promouvoir et de vulgariser le patrimoine historique militaire, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) est chargée de mettre en œuvre un Musée dédié aux forces armées nationales. Ce faisant, la DCRP se lance dans une campagne de collecte d'objets historiques appartenant ou ayant appartenu aux anciens militaires ou résistants. Ces objets peuvent être des armes, des tenues, des équipements, des coiffures, des drapeaux, des fanions, des insignes, des médailles, des iconographies et tous autres documents ayant trait aux Forces armées nationales ou à la résistance. Ces collections peuvent être cédées gratuitement, prêtées temporairement ou vendues au Musée.

Dans ce cadre, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, institutions publiques et privées, personnes morales et particuliers, professionnels et amateurs, nationaux et étrangers de contribuer, chacun à sa manière, à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire combattante et à la symbolique de nos grands anciens. Donations, cessions, apports techniques, conseils et suggestions, toutes participations qui pourront aider au processus de mise sur pied de ce noble projet sont les bienvenues.

Contacts :

64 95 546 - 61 02 205 - 20 20 305

dcrp@mauritel.mr
bp: 208 tel: 5244641





Nécrologie



Sergent Mohamed Ould Abeid

Le 22 août 2009, le sergent Mohamed Ould Abeid a rendu l'âme à l'hôpital militaire de Nouakchott laissant derrière lui une veuve éplorée et deux enfants en bas âge dont un nourrisson d'à peine deux mois.

Feu Mohamed Ould Abeid est né le 31 décembre 1976 à Nouakchott où il fit ses études fondamentales à l'école 6 de Tavragh zeina et secondaires au collège de Garçons. Son séjour au collège sera vite écourté, car le jeune avait opté pour le service militaire qu'il intégra le 1^{er} octobre 1995. Il effectua sa formation de base au CIAN d'Akjouit avant d'être affecté au 1^{er} BCP où il reçut un complément de formation sanctionné par l'obtention du brevet de parachutiste en 1997.

Affecté au BCS en 2001, l'intéressé fera preuve de discipline envers ses chefs ce qui lui vaudra une formation au CFTAN, à Rosso, à l'issue de laquelle il obtient le CT1 Technique en avril 1999 et sera nommé par la suite au grade de caporal en date du 1^{er} octobre 2001. Il s'est parfaitement distingué en portant ce nouveau grade par les qualités qu'un militaire pourrait avoir au point que son exemplarité fut récompensée par un stage de sergent en avril 2006. Il devint par la suite comptable matériels à la direction du matériel, poste qu'il occupa jusqu'à sa disparition.

A sa famille éplorée, toute notre compassion.
Qu'Allah ait pitié de son âme, Inna Lillahi wa inna ileyhirajoun.

Le gendarme Mohamed Habiboullah Ould Mohamed Abdallahi n'est plus

Le gendarme de 4^{ème} échelon Mohamed Habiboullah Ould Mohamed Abdallahi s'est éteint le 15 septembre 2009 à Tunis, des suites d'une longue maladie. Né en 1963 à Aleg, Mohamed Habiboullah a effectué 19 ans de service dans les rangs de la Gendarmerie Nationale. Issu de la 1^{ère} promotion du Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN), il s'y illustra par son courage, en participant notamment à nombre d'actions à risque de cette unité d'élite. Cela lui valut notamment d'être décoré en 2006, de la médaille d'honneur de 3^{ème} classe.

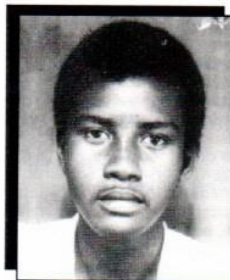
AEJ compatit à la douleur de sa veuve et de ses quatre enfants éplorés et leur présente, au nom de la famille militaire toute entière, ses condoléances les



plus attristées. Qu'Allah l'accueille en son Saint Paradis.

Cursus professionnel

- Cap professionnel session 1992-1993
- 1^{er} Degré professionnel session 1994
- 2^{ème} Degré professionnel session 1995
- Brevet GIGN en France en 1996
- Technicien ELI à Dakar 2005



Le sergent Le Houssein Ould Kaber (MUFAN)

Le vendredi 18 septembre 2009, correspondant à la 3^{ème} dizaine du mois béni du ramadan, le sergent El Houssein Ould Kaber s'en allait subitement, laissant une veuve inconsolable et cinq orphelins en bas âge.

Feu El Houssein Ould Kaber naquit en mars 1966 à Nouakchott, ville qui la vit grandir et où il fit ses études. Il rejoignit les rangs de l'armée en 1986 et servait depuis à la Musique des Forces armées. Après avoir obtenu le certificat technique n°1 et 2 de clairon en janvier 1990, feu El Houssein fut nommé au grade de caporal puis à celui de sergent en l'espace de trois ans. Titulaire dernièrement du certificat d'interarmes, il était admissible au grade supérieur.

A la MUFAN, sa formation de toujours, ses camarades se rappellent sa bonne conduite et sa discipline sans faille. Apprenant son décès, son commandant d'unité dira de lui " en apprenant la nouvelle de son décès, j'ai été particulièrement touché car c'était un élément exemplaire aussi bien par sa discipline que par son dévouement au travail que nous venons de perdre". Qu'Allah l'accueille en son saint paradis. Inna Lillahi wa inna ileyhirajoun.

Condoléances

L'adjudant Cheikhna Ould Nebgha de la Direction du Matériel est décédé subitement dans la nuit du 13 octobre 2009 à l'hôpital militaire de Nouakchott.

Le défunt était connu surtout pour avoir occupé pendant longtemps le poste de gérant du magasin des approvisionnements de l'Etat-major National.

AEJ reviendra sur lui dans ses prochaines éditions.
Inna lillahi wa inna ileyhi rajoun.





Le sergent - chef Lanaya
Ould Abdallah

Sérieux et compétence



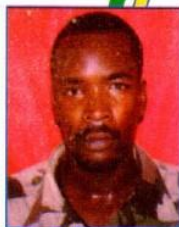
Le sergent Lanaya naquit en 1968 dans la Moughataa de Kankossa (Assaba) où il grandit et cultiva l'amour de la patrie. Ce patriotisme se concrétisa le 1er mars 1988 où il décide de s'incorporer dans

les rangs de l'Armée Nationale.

Durant les dix premières années de sa carrière, il sert tour à tour à la 7ème Région Militaire, à la 6e Région Militaire puis à la 1ère Région Militaire. Il rejoint enfin la formation du Bataillon Blindé pour compter du 1er juillet 1998 et s'y spécialisera dans l'arme blindé de cavalerie. Depuis, le sergent Lanaya fait preuve de sérieux, de compétence et de patriotisme. Autant de qualités qui méritent la confiance de son entourage, le respect de ses subordonnés ainsi que la satisfaction de ses supérieurs. Il est marié et père d'un enfant.

1ère Classe Bowba O Mohamed Chedad: Courage et dévouement

Né le 1er décembre 1976, Bowba rêvait dès sa tendre jeunesse de la tenue militaire. Les responsabilités familiales s'étant manifestées très tôt, il s'engagea sans hésiter 1er avril 1996 faisant d'une pierre deux coups : accomplir son rêve de servir sa patrie et subvenir aux besoins de sa famille. Dès lors, il n'a de cesse de mettre tout son allant au service de tous ceux qui sont dans le besoin. Après sa formation de base au CIAN, il fut affecté à la 3ème Région Militaire. Mais c'est au Génie Militaire, où il sert depuis 2000 que sa vocation s'étalera au grand jour. Il participa notamment à des missions de déminage au nord du pays, à des opérations d'évacuation de



populations sinistrées, comme lors des inondations de Rosso et à bien d'autres missions non moins importantes.

Aujourd'hui, il continue à servir avec la même abnégation à la section Forages de la Compagnie Hydraulique, au sein de la Direction du Génie.

Le sergent M'Boirick
Ould Samba:

Disponibilité et discipline



M'Boirick Ould Samba est né en 1968 dans l'arrière pays du Hodh Charghi. La rigueur de ce milieu austère façonna le caractère du jeune garçon qu'il était. Son attachement à son terroir ne pouvait se manifester qu'à travers un engagement fort au service de la patrie. C'est ainsi, qu'il s'incorpora dans rangs de l'Armée Nationale pour compter du 16 juillet 1986.

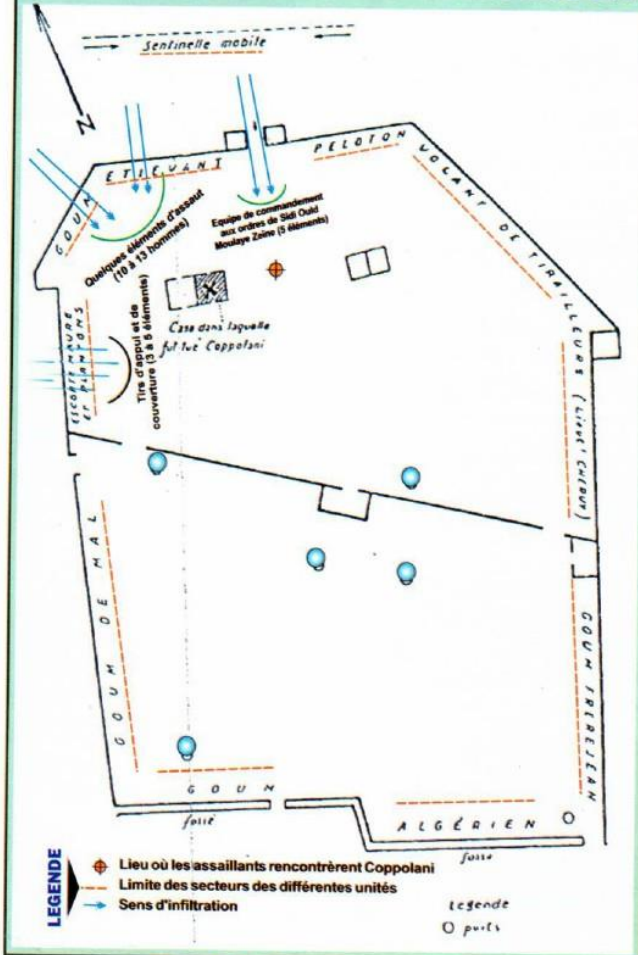
A sa sortie du Centre d'Instruction de l'Armée Nationale (CIAN) d'Akjoujt, il fut promu, le 1er avril 1987, au grade de Caporal et prit son service au 2ème Bataillon d'Artillerie Sol-Air (BASA).

La carrière du sergent M'Boirick Ould Samba, riche de 23 années de service, est marquée par la discipline et la disponibilité. Il jouit d'une bonne appréciation de l'ensemble de ses chefs et collègues. Il est marié et père de 7 enfants.





PLAN DU POSTE DE TIDJIKDJA



Références

- 1- Commandant Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 285.
- 2- L'administrateur français ARNOLD, ami personnel de COPPOLANI décrit la mort de ce dernier de la manière suivante : " le sang giclait abondamment de ses deux blessures dont l'une se situait en dessous de son sein gauche tandis que la seconde l'avait atteint en plein abdomen. ... Après examen de la blessure du côté gauche, nous avions remarqué qu'en le relevant, il giclait dans une flaque de sang. Le médecin avait annoncé que les balles qui ont transpercé son abdomen avaient érabouillé son dos. "- TALEB KHYAR O. CHEIKH MAMINNA-Cheikh Malaine ; oulémas et émirs face

- au colonialisme européen - tome II - première impression 2007 P -222. Cette version française atteste que Coppelani avait reçu un coup d'épée en plein cœur (en dessous du sein gauche) ce qui porte à croire que ce coup lui avait été probablement asséné par Sidi O Moulaye Zeine, car lui seul parmi ses compagnons avait tenu à ne livrer bataille que par l'épée.
- 3- Diallo ; cuisinier personnel de Coppelani.
- 4- Commandant Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 285.
- 5- Idem.
- 6- Dans ces récits relatifs à la mort de Coppelani, Frèrejean affirme que ce dernier avait été atteint par

un coup de feu provenant de quelques assaillants qui lui sont apparus subitement à travers le portail (p 285) ce que corrobore l'aveu de Sid Ahmed O. Ameira O. Bah lors de son procès ; Sidi avait tenu à être à l'avant-garde, suivi de son fils LELLE. Pour le compteur Sid'Ahmed O. Dieh, il est probable que LELLE soit à l'origine du tir. D'autres compteurs affirment que le moudjahid Hmoud O. ELEYA avait tiré le premier sur Coppelani à l'exception de Ahmed O. Ameira O. Bah qui n'en fait pas mention durant son procès et de Sid'Ahmed O Ameira, dépourvu de toute arme durant l'opération.

7- Les munitions d'armes traditionnelles se caractérisent par leur effet destructeur surtout quand elles sont tirées à bout portant, produisant plusieurs éclats mortels. Frèrejean en fera mention ultérieurement.

8- D'après ARNOLD (ami personnel coppelani) in " TALEB KHYAR O. CHEIKH MAMINNA-Cheikh Malaine ; oulémas et émirs face au colonialisme européen - tome II- première impression 2007- P 222.

9- Commandant Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 286.

10- Le compteur Mohamed Mahmoud O. HENKOUN déclare que les moudjahidines s'étaient scindés en trois groupes et c'est d'ailleurs ce que précise Frèrejean dans son ouvrage précité, P 306.

11- Quelques passages d'un poème épique dont l'auteur est le poète Sellack O Dehah ; récités dans le village de Mhairth, deux semaines après la victoire et la mort de Coppelani.

12- Dans le poème (version arabe), il est fait mention d'un certain Ndrer qui se serait évadé en se drapant de l'habit traditionnel (Deraa) pour se réfugier parmi ses militaires massés le long du rempart nord du fortin, qui fut jusque-là épargné par les assauts.

13- Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 288.

14- Idem p 306.

15- En faisant une confrontation entre les récits oraux et les documents écrits nous sommes parvenus à la conclusion suivante : les éléments d'appui variaient entre 2 à 5 moudjahids seulement, mais Frèrejean démontre l'état de désorganisation dans lequel étaient les français et leurs troupes au point qu'ils finirent par surestimer l'effectif de leur ennemi pour justifier leur défaite.

16- Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 288.

17- Idem p 306

18- Idem p 289.

19- Idem.

20- Quelques caractéristiques techniques de l'arme traditionnelle utilisée par les moudjahidines.

- Portée pratique : 80 m environ. Certains paramètres peuvent entraver l'efficacité du tir de cette arme, dont les rayures ; l'absence de rayures au canon dont le but est de donner une forte poussée aux projectiles.

- Forme de la balle : de forme sphérique contrairement à la balle de l'arme automatique qui épouse une forme aérodynamique. - Le calibre de la munition ; le calibre est déterminé en fonction de la bouche du canon. C'est pourquoi, chaque arme traditionnelle dispose de son propre calibre. Suivant ce calibre, il existe deux types de balles :

- " Moudabba " : c'est en quelque sorte la balle " idéale " qui correspond à la bouche du canon de laquelle elle est tirée. Son alimentation se fait à l'aide d'une tige appelée " Amdek ".

- " Mkeirouta " : c'est la cartouche dont le diamètre est plus petit que la bouche du canon ; il en résulte qu'elle est facile d'alimentation mais dévie facilement sa trajectoire. En cas de rupture de stock en munitions, l'utilisateur peut faire recours à des perles rares ou à des fragments d'acier ou de plomb. Ce type de tir s'appelle " Rach " dispersion.

21- Louis Frèrejean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEIDANES -p 288.





L'opération de Tidjikja

7è épisode

La bataille décisive

Il était 21 heures 25 environ, au soir du 12 mai 1905¹ quand soudain, le moudjahid Sidi O Moulaye Zeine fit irruption dans la citadelle de Tidjikja. Quelques instants après, l'épée de l'intrépide guerrier se planta dans le torse de Coppolani².

Après le coup qu'il venait de recevoir, celui-ci essaya d'échapper à son sort en s'agrippant au jeune homme désarmé, Sid'Ahmed O. Ameira, pour s'en protéger contre Sidi et ses compagnons. Coppolani criait de toutes ses forces, demandant un hypothétique secours qui lui viendrait de l'un de ses proches. " Diallo, apporte moi mon revolver !"³. Après quelques efforts, les moudjahidines parvinrent à desserrer les bras de Coppolani qui s'étaient refermés en étau autour de Sid'Ahmed O. Ameira. Aussitôt, à quelques dizaines de pas⁴, un compagnon de Sidi lui assena un tir à bout portant⁵ qui lui transperça l'abdomen⁶ et lui ressortit par le dos⁷. L'homme chancela puis esquissa quelques pas, dans une ultime tentative d'aller s'abriter dans sa résidence. S'étant glissé dans l'obscurité de celle-ci, les moudjahidines lâchèrent en sa direction des salves de tirs dans l'espoir de l'achever⁸ mais le destin devait encore accorder un répit à l'artisan de la pénétration coloniale en Mauritanie... le temps d'assister à une bataille... dont le but premier était de l'éliminer et... dont il fut la première victime... Après avoir entendu le signal autorisant l'assaut, les moudjahidines, qui attendaient impatiemment au pied du rempart nord-ouest, ainsi que leurs amis tapés dans la palmeraie⁹ surent qu'il fallait passer à l'étape suivante du plan de l'offensive.

Ainsi, les éléments d'appui intensifièrent les tirs en direction du fort. Simultanément, les éléments d'assaut, restés en retrait, prirent pour cible le rempart nord-ouest occupé par les hommes du lieutenant ETIEVANT. Le combat fit rage d'autant que son spectre s'élargissait. Les cris se

mêlèrent aux cliquetis et tirs assourdissants d'armes au point que tout le fort se transforma en un véritable champ de bataille...

Un poème épique de l'époque décrit de fort belle manière cet épisode dont voici une piètre interprétation :

Au cours de ce combat meurtrier, la demeure (le fort)

En fut éclairée telle la lueur du jour"

Tidjikja brilla de mille lanternes à cause de la poudre volant en éclats Et de la fréquence des salves qui détonent tour à tour,

*Un feu ardent plus brûlant qu'un four Eut raison de l'assaillant qu'il consuma, le réduisant en cendres pour toujours...*¹²

Ce spectacle qui venait de se dérouler sous les yeux de Frère-Jean lui fit dire à l'endroit de moudjahidines : " les maures, rentrés, tels les séides du vieux de la montagne à l'époque des croisades, s'étaient voués à la mort pour tuer M. Coppolani. Il est prouvé que de tels hommes percent toujours et malgré tout "¹³. Ils menèrent un combat spectaculaire. Le même Frèrejean reconnaîtra que les conjurés ont attaqué avec beaucoup d'aplomb et de fureur "¹⁴. Les éléments d'appui et de couverture étaient si efficaces dans leurs actions que l'ennemi crut que leurs tirs combinés provenaient de la ville. "...On a même dit qu'on faisait feu du ksar. Tous ces ennemis étaient en plus de ceux qui ont envahi le camp"¹⁵. Au cours de l'opération, " des tireurs qui, de la batha, du ksar, de la palmeraie sud-ouest avaient fait feu sur le camp... Il n'était pas douteux, pour moi que les deux attaques, l'extérieure et l'intérieure, n'eussent été combinées. Les gens du chérif, dévoués à la mort avec lui, ne se seraient pas hasardés dans le camp sans une diversion. D'ailleurs, on avait vu les coups de feu envoyés du dehors "¹⁷.

Ce fut là un excellent exemple de tactique militaire dans lequel l'effet de la guerre psychologique a pleinement

joué en défaveur de l'ennemi "... par suite du manque d'un commandement militaire unique et central "¹⁸.

Les militaires étaient si désorganisés qu'ils tiraient dans tous les sens. "...les soudanais de cette face (nord, NDLR) n'ont su, en ripostant au feu partant de la palmeraie d'en face, que massacrer vingt trois moutons enfermés dans la zeriba à quelque mètres en avant de leurs postes de combat "¹⁹.

Les moudjahidines étaient des guerriers-nés ; ils avaient eu le pressentiment d'agir au bon moment et su utiliser leurs armes traditionnelles comme il se devait²⁰ au point que le rapport de force - initialement à leur désavantage - bascula de leur côté.

Cette opération de nuit, bien coordonnée par ses commanditaires, n'était pas pour faciliter la riposte des "occupants" qui n'eurent point le temps de bien ajuster leurs tirs.

De l'aveu même de Frèrejean - à qui on reprochait de s'être fait ridiculiser par un ennemi muni d'armes rudimentaires - " dans une affaire de nuit, les armes lisses sont plus efficaces, surtout à bout portant que les armes rayées à tir rapide. Et c'est encore une appréciation tendancieuse que de qualifier de " mal armés " les assaillants munis de fusils lisses. De près, les tirs à plomb et les tirs à mitraille sont toujours plus effilés que le tir à balles ou à obus et les armes sont d'autant plus terribles qu'elles sont plus adéquates à l'emploi qu'on veut en faire. "²¹.

Bibliographie et références

Commandant Louis FREREJEAN ,
MAURITANIE : 1903-1911,
MÉMOIRES DE RANDONNEES ET
DE GUERRES AU PAYS DES
B E Y D A N E S P P
285,286,288,289,293,306

Témoignage oral de Mohamed
Mahmoud ould Hennoun
Cne Sidi Mohamed O. HEDDEID
Traduction : Cne LIF-MOHAMED
DIADIE





BATAILLE Célèbre

prudente. En réalité, ils étaient plutôt proches des musulmans. D'abord, parce que le Pape Alexandre IV était opposé à une alliance avec les Mongols. Ensuite, parce que les barons d'Acre, bien qu'ennemis traditionnels des Mamelouks, estimaient que les envahisseurs constituaient une menace plus immédiate. La tension alla même à son paroxysme entre Francs et Mongols lorsqu'au cours d'un incident, un des petits-fils de Kitbuqa trouva la mort.

C'est ainsi que les Mamelouks ont été autorisés à passer par la Samarie pour venir camper aux abords d'Acre et s'y ravitailler. À la fin août de la même année, les forces de Kitbuqa basées à Baalbek marchèrent vers le lac de Tibériade. Quand la nouvelle de la traversée du Jourdain par les Mongols est arrivée, le Sultan Qutuz et son armée sont descendus vers le sud, aux abords de la vallée de Jezréel, pour aller à la rencontre des arrivants.

LA DÉFAITE CINGLANTE DES MONGOLS

La rencontre eut lieu le 3 septembre 1260 à Aïn Jalut. L'armée mongole est la première sur les lieux. Mais les Mamelouks ont l'avantage de la connaissance du terrain. Profitant de cet atout, Qutuz positionne l'essentiel de ses forces dans les collines environnantes. Le reste de ses hommes, aux ordres de Baibars, va à la rencontre des Mongols. Une rude bataille s'engage. Les Mamelouks semblent perdre pied. Suivant un plan qu'il a conçu lui-même, Baibars feint une retraite en utilisant à merveille le terrain qu'il connaît bien pour avoir séjourné plusieurs fois dans la région. Tombant dans le piège, les Mongols les poursuivent vers les collines. C'est là qu'une nuée de guerriers mamelouks déferle sur leurs ennemis. La cavalerie Mamelouk charge violemment. Les archers désarçonnent les cavaliers Mongols avec leurs flèches.

L'explosion de la poudre à canon utilisée par les Mamelouks effraie les chevaux de leurs adversaires. Le désordre et la pagaille sont généralisés, la mêlée inévitable. Mais les Mongols sont des vaillants combattants. Malgré l'effet de surprise et le surnombre de l'ennemi, ils combattent vigoureusement. L'ensemble des forces Mamelouks sont obligées de se joindre à la bataille au corps à corps. Les pertes sont lourdes de part et d'autre mais le rapport de

lourdes. Les blessés jonchaient partout. Ayant perdu la bataille, les Mongols furent totalement décimés. La cavalerie mamelouke venait ainsi de rentrer dans l'Histoire pour avoir réussi ce qui n'avait jamais été fait auparavant : battre les Mongols en combat rapproché. Un premier succès qui a eu une portée psychologique majeure à l'époque, dans la mesure où il battit en brèche le mythe de la prétendue invincibilité des Mongols.



EPILOGUE

Moins d'un an après cette défaite mémorable, les Mongols seront définitivement expulsés de la Syrie, les frontières de leur empire restant figées au-delà du Tigre, malgré quelques tentatives de reconquête. Seul le khanat créé en Perse a pu mener quelques expéditions et réoccuper brièvement des parties de la Syrie et de la Palestine dans les années 1300.

Le Sultan Qutuz, quant à lui, ne savoura pas longtemps sa victoire historique. Sur le chemin du retour au Caire, il a été assassiné par plusieurs émirs dans un complot ourdi par Baibars qui devint le nouveau Sultan. La bataille de l'Aïn Jalut est notable à plus d'un titre.

C'est la première bataille où des explosifs à canon (medfa en arabe) auraient été utilisés. Elle est considérée par beaucoup d'historiens comme le point de départ du déclin de l'empire mongol ; c'était en effet la première fois que les Mongols n'ont pu reprendre l'initiative pour venger un revers. Les dissensions internes liées aux difficultés de succession et à la conversion à l'islam de Berke à la tête d'un Khanat en Russie, finirent par avoir raison de l'unité de l'empire.

* Tribu de Perse duquel serait dérivé le mot assassin.

Cne T. Mangassouba





La bataille d'Aïn Jalut

Où les Mamelouks mettent un coup d'arrêt à l'expansion des Mongols

La bataille d'Aïn Jalut a eu lieu le 3 Septembre 1260 entre les Mamelouks d'Egypte emmenés par leur sultan, Qutuz, et des forces Mongoles commandées par le Général Kitbuqa dans la vallée de Jezréel en Galilée. Les pertes furent très lourdes de part et d'autre. L'armée Mongole, comprenant beaucoup de combattants caucasiens, fut presque entièrement décimée.

LES PREMICES

Lorsque Mongke Khan, petit-fils de Genghis Khan, est intronisé Grand Khan en 1251, il poursuit l'œuvre d'expansion de l'Empire Mongol de son illustre aïeul. Il désigna son frère, Hulagu Khan, pour soumettre les nations de l'Ouest. Celui-ci, après 5 années de préparatifs, monta une grande armée et débuta sa campagne en 1256. Fidèles à leur tactique implacable de réserver un bon traitement à ceux qui se rendaient sans résistance et la désolation à tous les autres, les forces mongoles soumièrent une à une, toutes les dynasties sur leur passage. Ainsi, arrivée assez aisément aux portes de Bagdad, l'armée mongole comptait dans ses rangs des combattants aussi hétéroclites que des Ciliciens d'Arménie, des Géorgiens, les Hashashin* et des chrétiens francs de la Principauté d'Antioche. Résistant plus farouchement à l'avancée des Mongols, le califat abbasside fut mis à feu et à sang après un an de siège. La dynastie ayyoubide de Damas tomba à son tour. La route vers l'Egypte était désormais ouverte. Mais avant de marcher sur ce dernier bastion de la résistance, Hulagu, imbu du mythe d'invincibilité de son armée, envoya un message au sultan du Caire, Qutuz, message dont la teneur en dit long sur sa détermination (voir encadré). Mais en guise de réponse, le souverain de la dernière grande puissance islamique tua les

émissaires du conquérant mongol.

LES FORCES EN PRESENCE

Deux facteurs importants vont changer la donne sur le terrain, à la défaveur des forces mongoles. Principale force de frappe de l'armée mongole, la cavalerie a été confrontée à une pénurie aiguë de fourrages et de pâturages obligeant Hulagu à réduire ses effectifs. Mais c'est surtout la mort du Grand Khan Mongke qui a démobilisé les rangs. Potentiel futur Grand Khan, Hulagu rentra alors précipitamment en Mongolie en amenant avec lui une bonne partie de son armée. Il confia les troupes restées en Galilée, fortes de moins de 15.000 hommes, à son meilleur général, le chrétien nestorien Kitbuqa. Elles se sont ainsi retrouvées dépassées en nombre par l'armée mamelouke, comptant près de 20.000 hommes rassemblés par le Sultan Qutuz. Profitant de la faiblesse de Kitbuqa, les Mamelouks turcs de Baibars s'allièrent à leurs coreligionnaires pour buter les "impies" du Bilad al-Cham. Autre avantage significatif pour les Mamelouks : beaucoup de leurs soldats, achetés à Constantinople par le sultan d'Égypte, étaient d'origine turque ou caucasienne. Bons cavaliers, ils étaient familiarisés à la tactique de guerre Mongole. Courtisés par les deux camps, les chrétiens du Royaume de Jérusalem optèrent en apparence pour une position de neutralité



Lettre de Hulagu Khan, à Qutuz

Depuis le Roi des rois de l'Est et l'Ouest, le Grand Khan... Vous, qui avez fui espérant échapper à nos épées, vous devez penser à ce qui s'est passé dans d'autres pays et vous rendre. Vous avez entendu comment nous avons conquis un vaste empire en le purifiant des troubles qui l'entachaient. Nous avons conquis de vastes territoires, massacré toute la population. Vous ne pouvez pas échapper à la terreur de nos armées. Où pouvez-vous fuir? Par quel chemin allez-vous nous échapper? Nos chevaux sont rapides, nos flèches fortes, comme nos épées [...], le cœur aussi dur que la montagne, nos soldats aussi nombreux que le sable. Aucune forteresse ne peut nous résister. Vos prières ne vous serviront pas contre nous. Nous ne sommes pas mus par les larmes, ni touchés par les lamentations. Seuls ceux qui méritent notre protection seront en sécurité. J'attends votre réponse avant que le feu de la guerre ne soit allumé. Résistez et vous souffrirez de la plus terrible des catastrophes. Nous allons briser vos mosquées et révéler la faiblesse de votre Dieu, ensuite nous tuerons vos enfants et vos vieillards ensemble. À l'heure actuelle, vous êtes le seul ennemi qui nous reste à vaincre.

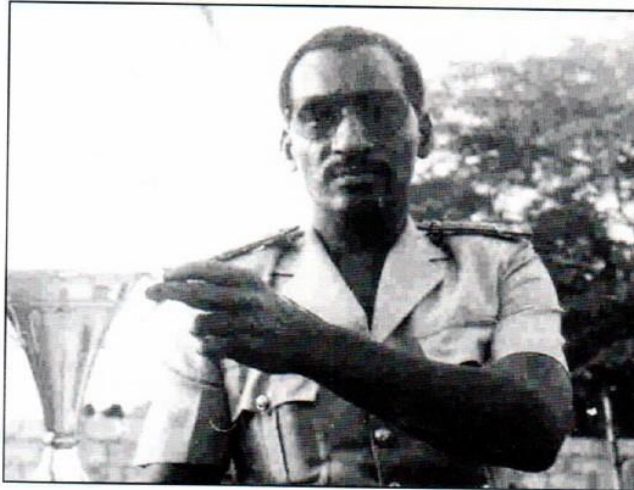




Hommage au colonel Diallo Mohamed

Le 7 décembre 1999 à l'aube, le colonel Diallo Mohamed, s'éteignait chez lui, en toute sérénité, entouré de l'affection de ses proches et jouissant de l'amour et du respect de tous.

Malade depuis quelques années, feu colonel Diallo, en bon musulman, s'est bien préparé au voyage ultime. Il s'en est allé en silence laissant derrière lui une famille éplorée, des amis affectés et des forces armées orphelines. D'une humilité sans pareil, le colonel Diallo Mohamed se distinguait par une fierté exemplaire, un amour de l'autre et un esprit humble et charitable. L'homme accordait une importance particulière à ses subordonnés et leur dictait le respect des valeurs morales, de l'éthique et du sens de l'honneur. Il représentait pour les siens et pour tous ceux qui l'ont connu



l'incarnation de l'officier exemplaire, de l'homme modèle. Son allant et sa grandeur faisaient de lui un mythe.

D'un paternalisme avéré, il a su transmettre à ses enfants une éducation exemplaire et tenait à ce qu'elle soit celle du mauritanien type dans sa diversité et dans ses valeurs. "Il était le père le plus merveilleux, le plus affectueux au monde" comme le disait l'un des ses enfants. Les témoignages des uns et des autres sur lui reconnaissent son attachement inaltérable à ses parents et à son milieu naturel.

Né en 1937 à Boutilimitt, de Diallo Cheikh et de Diakité Mariam, Diallo Mohamed s'engagea dans l'armée le 1er août 1957. Transféré à l'Armée Nationale en 1962, il est nommé au grade de sous-lieutenant le 1er novembre 1962. Il effectua dans la foulée, un stage en cavalerie à l'école de Saumur (France). Formation qu'il complète en 1965 par un stage d'infanterie à Saint-Maixent, dans le même pays. Son parcours

professionnel fut très riche avec des passages remarquables à la tête de plusieurs régions militaires et de l'Ecole Militaire Interarmes d'Atar. Il s'est vu confier de hautes fonctions militaires : chef du cabinet militaire du Président de la République, Chef d'Etat-major de la Garde Nationale et Chef d'Etat-major National. Il s'est également illustré à des postes de responsabilité dans l'administration territoriale. Feu colonel Diallo a été décoré de la médaille d'honneur de 3^{ème} classe, et promu dans l'ordre du mérite national, aux grades de Chevalier, d'Officier, de Commandeur puis élevé à la dignité de Grand Officier. Admis à la retraite le 29 mars 1995 après 38 ans passés au service de la Nation, le colonel Diallo passait alors l'essentiel de son temps entre Boutilimitt et Nouakchott, se consacrant entièrement à Dieu et à sa famille, notamment ses 4 garçons et ses 3 filles. Paix à son âme.

Lt-col Youssouf
Mamady Diakité





Le commandant CFTAN se livre à AEJ

Mon colonel quelles sont les conditions d'ouverture du CFTAN?

Durant les années 80, l'ensemble des formations techniques étaient entièrement assurées par des pays amis, dans le cadre d'accords et de partenariats. Or, il s'est avéré que les stages à l'étranger étaient non seulement très onéreux, mais ils étaient très loin de répondre aux besoins croissants de l'Armée Nationale. De plus, certaines de ces formations ne cadraient pas à nos réalités. Tout cela a créé des déficits aigus dans les différents services spécialisés de l'Armée nationale. Face à cette situation cruciale, le commandement a décidé de se doter d'une structure de formation autonome apte à pourvoir l'Armée Nationale de techniciens compétents dans toutes les spécialités. C'est ainsi que le CFTAN a vu le jour en 1992. Il a été implanté à Rosso, remplaçant une compagnie du Génie au camp Diallo.

Face à l'immensité de la tâche, les difficultés ont dû être énormes ?

Comme tout début est difficile, le CFTAN a été confronté à beaucoup de difficultés au moment de sa création. Mais, grâce aux efforts conjugués de tous, le soutien du commandement et la disponibilité de son personnel, le CFTAN s'en sort tant bien que mal. Il est vrai que durant ses premières années, le CFTAN a bénéficié du soutien de la coopération bilatérale militaire mais aujourd'hui il vole de ses propres ailes.

Dix-huit ans après la création du CFTAN, quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Le premier mérite du centre est d'avoir pu affranchir l'Armée Nationale de la dépendance étrangère en matière de formation de spécialistes. Une dépendance du reste incertaine car subordonnée au gré des relations politiques du moment. Aujourd'hui, si des spécialistes continuent à aller se former à l'étranger, l'essentiel de toutes les formations du niveau Certificat Technique N°2 (sergents) au Brevet Technique N°2 (adjudants-chefs) se font au CFTAN. Rien qu'en 2008, 493 stagiaires ont été formés dans tous les domaines. Ensuite, étant le seul établissement en charge de la formation technique au niveau national, le CFTAN forme également des spécialistes des autres corps constitués (Gendarmerie, Garde et



Police nationales). Actuellement, seule la formation spécifique des techniciens de l'armée de l'Air et de la Marine n'est pas de son ressort. Mais ces derniers y reçoivent tout de même les autres formations communes.

Quelles sont les spécialités enseignées au CFTAN ?

Chaque année, le CFTAN forme des spécialistes de la Direction du Matériel en mécanique auto, électricité auto, armement, munition et techniques de gestion (TDG), des administrateurs (décompteurs, comptables et trésoriers), des transmetteurs en exploitation, chiffre et dépannage et des sapeurs (Génie arme et service : aide à la mobilité, franchissement, maçonnerie, menuiserie, plomberie et électricité bâtiment). A cela il faut ajouter la formation des conducteurs de véhicules légers et de poids lourds pour lesquels plusieurs sessions sont ouvertes chaque année pour résorber les déficits en conducteurs qualifiés.

Que faut-il faire pour élever et améliorer le niveau de l'instruction ?

Pour accompagner l'évolution moderne de l'Armée nationale, le CFTAN se doit de ne pas rester figé sur des méthodes d'enseignement archaïque. C'est pourquoi des nouveaux procédés sont sans cesse mis à l'essai. C'est ainsi que nous avons entamé cette année la vulgarisation de l'ensemble du personnel d'encadrement à l'outil informatique. Le parc informatique du Centre a été renforcé dans ce cadre avec l'ouverture d'une deuxième salle informatique et l'acquisition de nouveaux matériels. L'objectif est, à moyen terme, de faire des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) une courroie

de transmission des connaissances. Cela nécessite toutefois, quelques aménagements à apporter aux programmes en vigueur. C'est pourquoi, l'ensemble de ces programmes seront revus et soumis incessamment au 3ème Bureau de l'Etat-major National pour étude et approbation. Mais tous ces efforts ne pourront produire d'effets sans la prise en compte de la situation de l'encadrement en général et des instructeurs en particuliers. C'est pourquoi le CFTAN est toujours à l'écoute des leurs préoccupations pour leur permettre d'exercer dans les meilleures conditions possibles dans un environnement idoine. Nous nous déployons aussi à valoriser le mérite au sein des stagiaires en les faisant comprendre que seul le travail paye. Le CFTAN occupe une position historique, stratégique et imposante dans la ville de Rosso.

Quel genre de contribution peut-il apporter aux populations de cette ville ?

Sur le plan sécuritaire d'abord, le CFTAN intervient aux côtés des autres corps chaque fois qu'il est sollicité. Je vous signale que le centre a été décoré en 2003 c'est dans ce cadre. Le CFTAN est aux premières loges en cas de sinistres graves. C'est le cas lors d'incendies mais c'est surtout en période d'hivernage que le CFTAN s'est fait remarqué ces dernières années. Il met à la disposition de la ville des véhicules lourds pour l'évacuation des sinistrés et leurs biens vers des sites aménagés à leur intention et participe à la sécurisation de leurs biens. Grâce à ses moyens de franchissement (zodiacs, gilets, maîtres nageurs), le CFTAN est aussi souvent sollicité en cas de naufrage et de noyades dans le fleuve Sénégal. Nous participons aussi aux évacuations sanitaires des malades et les prestations de notre équipe médicale sont très appréciées par les populations.

Enfin, il faut noter que les activités du Centre alimentent la vie économique de la ville. La consommation des centaines de militaires et leurs familles constituent une manne non négligeable pour le marché local avec ses retombées positives pour des centaines voire des milliers de ménages locaux.





Un site chargé d'histoire

Le camp du CFTAN porte le nom de "camp Diallo" en l'honneur du premier officier mauritanien à l'avoir commandé. Situé à l'entrée de l'embarcadère, Ce camp a été construit en 1952 et servait alors de base à une unité française spécialisée. En 1960 - au lendemain de l'indépendance nationale - le Commandant Diallo, l'officier le plus gradé de son Etat, fut placé aux commandes du camp, à la tête d'une des premières unités de l'Armée Nationale. A sa disparition DATE, le camp fut baptisé à son nom. Pour alimenter les rangs de la nouvelle armée, le Centre d'Instruction de l'Armée Nationale (CIAN) a été créé le 1er avril 1962 et s'installa au Camp Diallo. C'est ainsi que les contingents de militaires qui ont constitué le noyau de l'Armée Nationale naissante passèrent presque tous par ce camp mythique. Ces pionniers qui ont posé les jalons de la marche à suivre ; eux qui, dans l'adversité mais avec panache, ont su assurer la sauvegarde de la souveraineté nationale nouvellement acquise et l'intégrité d'un territoire aussi vaste et aux trois-quarts désertique. Le rôle du CIAN s'est accru au milieu des années 70, lorsqu'il a fallu former en continu les nouvelles recrues pour le front. En 1985, le CIAN est transféré à Akjoujt (voir AEJ N°14, mars-avril 2009) pour laisser la place à la compagnie agricole du Génie militaire le 1er avril 1986. Ce n'est qu'en 1992 donc, que ce site historique abrite le CFTAN.

Une organisation adaptée, un enseignement de qualité

Le but principal de la création du CFTAN est de former des cadres sous-officiers dans toutes les spécialités techniques dont l'armée a besoin. Auparavant, ces formations se faisaient exclusivement à l'étranger. Il aurait fallu envoyer chaque année, des centaines de stagiaires à l'étranger pour résorber les déficits. Une option techniquement et financièrement irréaliste. Pour s'acquitter de cette noble mission, le CFTAN s'est doté d'une structure d'encadrement évolutive en fonction de la demande, des moyens disponibles et des critères de qualité. Son organisation actuelle repose sur une structure de commandement, une structure de soutien et de sécurité et une structure d'instruction. Le commandement est chargé de veiller à l'application du programme d'instruction approuvé annuellement par le Chef d'Etat-major

National. Dans ce cadre, il fixe aux échelons subordonnés les axes majeurs définis dans son plan d'action. La sécurité, le soutien logistique et les diverses autres servitudes du CFTAN sont assurés par la Compagnie de Services, la Section Moyens Techniques, la Section Gestion du Personnel, la Section Administration et la Section Renseignements et Sécurité Militaire. La Direction de l'Instruction (DI) est la structure principale du CFTAN. C'est elle qui assure effectivement la formation des stagiaires. La DI se compose d'un Bureau Organisation Instruction (BOI), d'une cellule Secrétariat et Reproduction et des différents cours spécialisés. Le BOI programme et planifie les cours conformément au programme annuel, s'assure du bon déroulement des séances et effectue les différents contrôles et examens qui sanctionnent la sortie des stagiaires. Les chefs de cours et les autres instructeurs mettent tout en œuvre pour assurer aux stagiaires sous leur responsabilité, un enseignement de qualité profitable à l'ensemble. Pour cela, la DI met à leur disposition, des aides pédagogiques de qualité tel que des simulateurs (transmissions, mécanique), des maquettes (armement,), des diapositives (conduite auto) sans oublier l'outil informatique.

C'est cette équipe motivée, exerçant dans un environnement studieux, qui forme les techniciens des Forces armées. En effet, le CFTAN étant le seul établissement en son genre sur le plan national, forme aussi des sous-officiers gendarmes et gardes et même des policiers. Les formations peuvent prendre la forme d'une spécialisation pour les catégories de personnels non encore spécialistes. C'est le cas des niveaux CT1. Elles peuvent concerner des spécialistes dans la perspective de promotions de grades (BT1 et BT2) ou tout simplement des recyclages et remises à niveau.

Les spécialités enseignées au CFTAN sont : les transmissions, l'informatique, la mécanique auto, l'armement, les munitions, les hydrocarbures, l'administration, les techniques de gestion, le génie arme et service (maçonnerie, plomberie, électricité bâtiment, soudure, franchissement...). Tous les trois mois, des cycles de formation des conducteurs et dépanneurs auto (FRAC-FRAD) sont organisés. Toutes ces formations comportent une partie militaire : sport,

tir, combat

Un bilan flatteur

En dix-sept ans d'existence, le CFTAN est parvenu à pourvoir les rangs de nos Forces armées en techniciens de qualité. Toutes les formations bénéficient de leur professionnalisme et leur savoir-faire. Malgré la modestie des moyens, au regard de l'immensité de la tâche, force est de reconnaître que le CFTAN est parvenu à atténuer la dépendance vis-à-vis de la coopération en matière de spécialistes. Durant sa première année d'exercice, le CFTAN a formé, en deux sessions, 142 sous-officiers dans les spécialités du . En 2008, ce sont 493 spécialistes qui ont été formés dans toutes les spécialités. Le Centre a même connu un pic d'activités en 1997, en formant 547 spécialistes au cours de 23 sessions. Toutefois, pour résorber entièrement les déficits de l'Armée nationale en spécialistes, il paraît évident de doter le CFTAN des moyens qui lui permettent d'accompagner la montée en puissance des Forces armées entamée depuis quelques années. Le commandant du CFTAN, a indiqué que son centre s'est engagé dans un processus de modernisation qui, sans remettre en cause les acquis, lui permettra, à court terme, de mieux répondre aux exigences d'une formation diversifiée, rigoureuse et évolutive. Les réalisations consistent en l'élaboration de nouveaux manuels d'instruction, l'adoption d'une nouvelle formule de conduite auto qui remplacerait la FRAC, l'ouverture d'une salle technique pour l'enseignement des transmissions, la vulgarisation des cadres du centre à l'informatique grâce à l'ouverture d'une deuxième salle dédiée à cet effet et l'équipement de la bibliothèque avec de la nouvelle documentation. Selon la même source, le CFTAN qui accueille déjà les stagiaires de tous les autres corps, peut fort bien s'ouvrir à des spécialités de l'Air et de la Marine si les moyens y afférents lui sont consentis. Toujours est-il que le fait que les spécialistes issus des différents corps constitués se retrouvent dans un même centre pour y subir une même formation permet aux uns et aux autres de parler le même langage. Ce qui a son importance dans la perspective d'une coopération interopérable entre ces corps (manœuvres, exercices, etc.).

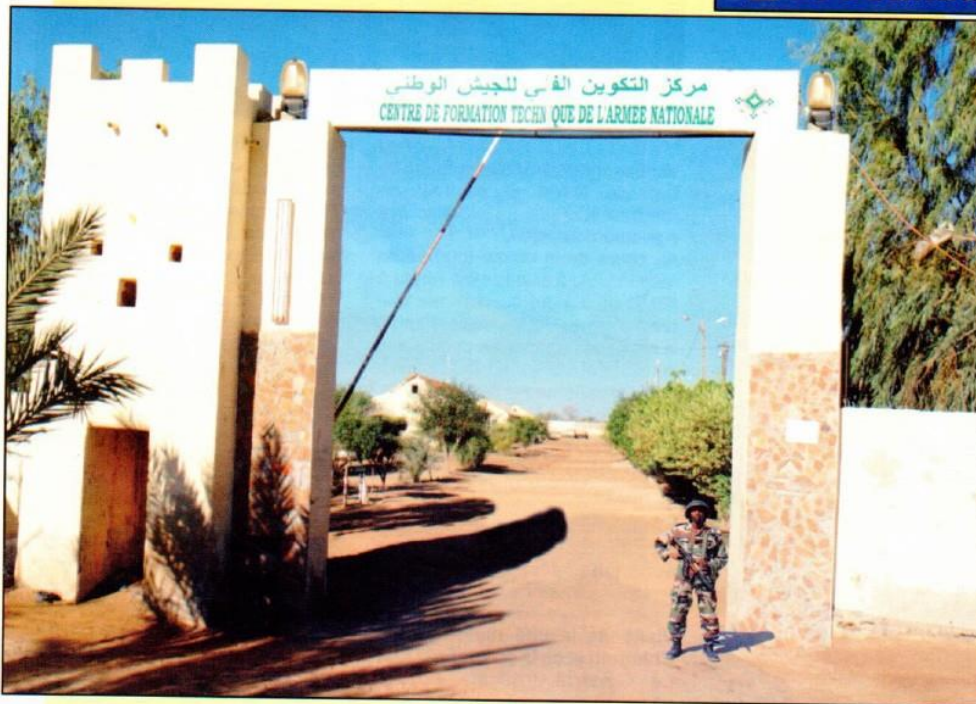




Le Centre de Formation Technique de L'Armée Nationale (CFTAN)

Pourvoir les Forces armées en sous-officiers qualifiés dans toutes les spécialités

■ Lt Coulibaly




Le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale a été créé le 1er septembre 1992 pour former des sous-officiers spécialistes de l'armée nationale. L'objectif était de combler à terme les déficits aigus dans les différentes spécialités. Pour s'acquitter

de sa mission, le CFTAN s'adapte constamment aux évolutions de son environnement en vue de dispenser un enseignement de qualité, en phases aux besoins du moment. Il dispose dans ce cadre d'un corps instructeur compétent, motivé et disponible.



AKHBAR



EL Jeich

AKHBAR EL JEICH

Votre fenêtre
sur l'Armée

Dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641

Revue éditée par l'Etat-major National N°18 novembre - décembre 2009

Mauritanie - OTAN:

Renouveau de la coopération militaire



Les Chefs d'Etat-major
Français et Mauritanien
à l'EMIA d'Atar

La crise financière:

Un an après

Reportage

Le Centre de formation technique de l'Armée Nationale